

Rapport de la

QUINZIÈME CONFÉRENCE RÉGIONALE DE LA FAO POUR LE PROCHE-ORIENT

Rome, 21-25 avril 1981



ORGANISATION DES NATIONS UNIES POUR L'ALIMENTATION ET L'AGRICULTURE

ÉTATS MEMBRES DE LA FAO DANS LA RÉGION DU PROCHE-ORIENT
(au 25 avril 1981)

Afghanistan	Iran	Pakistan
Arabie Saoudite	Jordanie	Qatar
Bahreïn	Koweït	Somalie
Chypre	Liban	Soudan
Djibouti	Libye	Syrie
Egypte	Maroc	Tunisie
Emirats arabes unis	Mauritanie	Yémen, République arabe du
Irak	Oman	Yémen, République démocratique populaire du

Date et lieu des conférences régionales de la FAO pour le Proche-Orient:

Première	—	Le Caire, Egypte, 2-14 février 1948
Deuxième	—	Damas, Syrie, 28 août — 6 septembre 1951
Troisième	—	Le Caire, Egypte, 1-9 septembre 1953
Quatrième	—	Damas, Syrie, 10-20 décembre 1958
Cinquième	—	Téhéran, Iran, 21 septembre — 1 ^{er} octobre 1960
Sixième	—	Tel Amara, Liban, 30 juillet — 8 août 1962
Septième	—	Le Caire, Egypte, 19-31 octobre 1964
Huitième	—	Khartoum, Soudan, 24 janvier — 2 février 1967
Neuvième	—	Bagdad, Irak, 21 septembre — 1 ^{er} octobre 1968
Dixième	—	Islamabad, Pakistan, 12-22 septembre 1970
Onzième	—	Koweït, Koweït, 9-19 septembre 1972
Douzième	—	Amman, Jordanie, 31 août — 9 septembre 1974
Treizième	—	Tunis, Tunisie, 4-11 octobre 1976
Quatorzième	—	Damas, Syrie, 9-16 septembre 1978
Quinzième	—	Rome, Italie, 21-25 avril 1981

RAPPORT
DE LA QUINZIEME CONFERENCE REGIONALE DE LA FAO
POUR LE PROCHE-ORIENT
Rome (Italie) 21-25 avril 1981

TABLE DES MATIERES

PARAGRAPHES

RESUME DES RESOLUTIONS ET RECOMMANDATIONS DE LA CONFERENCE

I. QUESTIONS PRELIMINAIRES

- | | |
|---|-------|
| 1. Ouverture de la Conférence | 2 |
| 2. Election du Président, des Vice-Présidents et du Comité de rédaction | 3 - 5 |
| 3. Adoption de l'ordre du jour et du calendrier des travaux | 6 |

II. QUESTIONS DE FOND DE LA CONFERENCE REGIONALE

A. Déclarations

- | | |
|--|---------|
| 1. Résumé des thèmes principaux de la Déclaration du Directeur général | 7 - 21 |
| 2. Résumé de la Déclaration du Président du Fonds international de développement agricole (FIDA) | 22 - 26 |
| 3. Résumé de la Déclaration du Directeur exécutif adjoint du Programme alimentaire mondial ONU/FAO (PAM). | 27 - 30 |
| 4. Résumé des thèmes principaux de la Déclaration du Sous-Directeur général, Représentant régional de la FAO pour le Proche-Orient | 31 - 39 |

B. Situation de l'alimentation et de l'agriculture au Proche-Orient 40 - 59

C. Questions revêtant un intérêt particulier pour la région

- | | |
|---|---------|
| 1. Incidences régionales des mesures internationales visant à renforcer la sécurité alimentaire mondiale | 60 - 77 |
| 2. Perspectives d'accroissement de la production animale dans la région | 78 - 87 |
| 3. Examen et suivi au niveau régional des mesures découlant du plan d'action de la Conférence mondiale sur la réforme agraire et le développement rural (CMRADR) (NERC Res. 1/81) | 88 - 97 |

D. Programme de la FAO au Proche-Orient

- | | |
|--|-----------|
| 1. Examen des organes régionaux et rapports des réunions qu'ils ont tenues pendant l'exercice biennal (NERC Res. 2/81) | 98 - 101 |
| 2. Coopération régionale dans le domaine des cultures vivrières de plein champ (NERC/Res. 3/81) | 102 - 107 |

E. Conclusions

- | | |
|---|-----------|
| 1. Programme de coopération FAO/gouvernements du Proche-Orient (PCPO) (NERC Res. 4/81) | 108 - 110 |
| 2. Représentation de la région du Proche-Orient au Groupe consultatif de la recherche agricole internationale (GCRAI) | 111 |

	<u>PARAGRAPHS</u>
3. Date et lieu de la seizième Conférence régionale de la FAO pour le Proche-Orient	112
4. Adoption du rapport	113
5. Clôture de la Conférence	114 - 115

ANNEXES

A - Ordre du jour

B - Calendrier des travaux

C - Liste des délégués, des observateurs et du personnel de la FAO

D - Liste des documents

E - Déclaration du Directeur général

F - Déclaration du Sous-Directeur général, Représentant régional pour le Proche-Orient

RESUME DES RESOLUTIONS ET RECOMMANDATIONS DE LA CONFERENCE

A. A L'ATTENTION DES ETATS MEMBRES

III. SITUATION DE L'ALIMENTATION ET DE L'AGRICULTURE AU PROCHE-ORIENT

Des stratégies nationales du développement agricole devront être élaborées conformément aux orientations de la stratégie agricole pour le Proche-Orient indiquées par le Représentant régional dans sa déclaration d'ouverture (par. 51).

Les pays membres sont conviés à exhorter les banques de développement, les fonds et les organisations de leur région à faire appel aux services du Centre d'investissement de la FAO pour l'identification et la préparation des projets (par. 52).

Le secteur agricole devrait être tenu pour prioritaire dans les plans de développement nationaux et l'afflux des ressources financières vers ce secteur devra être assuré (par. 55).

Les gouvernements des Etats Membres devraient soutenir l'Organisation de libération de la Palestine dans ses efforts visant à améliorer la situation agricole dans les territoires occupés, et à mettre en oeuvre des projets agricoles au bénéfice du peuple palestinien (par. 57).

IV. QUESTIONS REVETANT UN INTERET PARTICULIER POUR LA REGION

IV.1 Incidences régionales des mesures internationales visant à renforcer la sécurité alimentaire mondiale

Les gouvernements des Etats Membres devraient définir une nouvelle stratégie agricole visant à accroître la production et la productivité de façon à pouvoir assurer l'auto-suffisance et atteindre les objectifs nationaux en matière de stocks, et à réduire les pertes après récolte (par. 64).

Les gouvernements des Etats Membres devraient renforcer la coopération financière entre leurs pays pour les divers types d'investissement dans le développement agricole et établir des arrangements régionaux ou sous-régionaux afin de coordonner les activités d'investissement entreprises par les diverses institutions, en vue d'améliorer les moyens dont ils disposent pour la préparation et l'évaluation des projets. Ils devraient aussi soutenir les projets conjoints afin d'accroître la production d'intrants et afin d'améliorer et de développer les services de commercialisation (par. 71, 73 et 75 c).

Les gouvernements des Etats Membres devraient commencer immédiatement à mettre en oeuvre à titre individuel et collectif le Plan d'action de la FAO pour la sécurité alimentaire mondiale, en attendant que soit conclu un nouvel arrangement international sur les céréales (par. 72).

Les Etats de la région sont invités à renflouer le Programme d'assistance pour la sécurité alimentaire de la FAO (PASA) (par. 75 d).

Les gouvernements de la région sont invités à souscrire à la proposition du Directeur général de transformer la Réserve alimentaire internationale d'urgence (RIAU) en une convention ayant force obligatoire (par. 77).

IV.2 Perspectives d'accroissement de la production animale dans la région

Les gouvernements sont engagés à adopter des systèmes de culture appropriés afin que la production fourragère soit complémentaire de la production de produits destinés à l'alimentation humaine, au lieu de la concurrencer (par. 79).

Les Etats devraient renforcer la coopération intrarégionale dans les domaines suivants: formation; lutte contre les maladies animales, et notamment dispositif de quarantaine et soutien pour les diagnostics vétérinaires; fourniture de vaccins, de médicaments et de sperme; échanges d'informations et de résultats de recherche; utilisation des pâturages pour l'élevage (par. 80).

On cherchera tout particulièrement à améliorer la situation des bergers pour qu'ils puissent devenir le foyer du développement rural intégré dans les zones pastorales et participer au processus de développement à tous les niveaux (par. 81).

Les Etats devraient apporter leur soutien au Projet régional pour la production et la santé animales (MENEADep) et au Programme global d'aménagement écologique des parcours arides et semi-arides (EMASAR) (par. 82).

Les Etats devraient relever la priorité du secteur de la production animale dans leurs plans de développement nationaux et augmenter le volume des investissements dans ce secteur au niveau tant national que régional (par. 83).

Il conviendra de renforcer les coopératives de producteurs laitiers et leurs efforts devront s'orienter vers la sélection, l'insémination artificielle, l'entreposage des aliments pour bétail et autres fournitures, et enfin vers la commercialisation du lait et des produits laitiers (par. 84 a).

Il faudrait promouvoir l'engraissement des ovins, des bovins et des buffles au moyen de démonstrations et en planifiant convenablement les investissements (par. 84 b).

L'aviculture devrait être renforcée (par. 84 c).

Il faudrait développer les approvisionnements en aliments pour la volaille et mieux utiliser les sous-produits des cultures céréalières et autres, ainsi que les déchets d'abattoirs (par. 84 d).

Il faudrait prévoir des dispositifs appropriés pour mettre en place des institutions capables d'offrir les services techniques nécessaires à la production et à la santé animales, au développement des parcours et de la production fourragère; à l'approvisionnement en intrants et fournitures nécessaires; à la commercialisation, au crédit et aux installations de transformation (par. 85).

Il conviendra d'adopter les politiques appropriées d'utilisation des terres et des politiques conduisant à des structures de prix favorables aux producteurs (par. 86).

Il conviendra de donner aux femmes rurales les connaissances de base et les compétences techniques qui leur permettront de participer à l'accroissement de la production animale tant au niveau de la ferme qu'à celui du foyer (par. 87).

IV.3 Examen et suivi au niveau régional des mesures découlant du plan d'action de la Conférence mondiale sur la réforme agraire et le développement rural (CMRADR)

Les pays de la région devront s'engager dans l'action entreprise pour donner suite à la Déclaration de principes et au Programme d'action de la CMRADR (par. 89).

V. PROGRAMME DE LA FAO AU PROCHE-ORIENT

V. 2 Coopération régionale dans le domaine des cultures vivrières de plein champ

Tous les pays de la région ont été exhortés à rationaliser leurs politiques nationales en vue d'accroître la production vivrière (par. 104).

Les pays de la région devront apporter leur soutien et fournir les ressources nécessaires à la poursuite des activités du projet régional en matière de cultures vivrières de plein champ et faire connaître au Directeur général les contributions en espèces ou en nature qu'ils se proposent d'apporter en vue de l'exécution du plan d'action proposé dans le document NERC/81/7. Il faudra en outre 600 000 dollars E.-U. de contributions pour assurer au moins la poursuite des activités essentielles au cours de la première année d'exercice 1982 (par. 107, Res. NERC 3/81).

Les Etats Membres continueront de coopérer avec la FAO pour traduire les propositions de travail du projet en programmes concrets à l'échelon national et régional (par.107, Res. NERC 3/81).

VI. CONCLUSIONS

VI.1 Programme de coopération FAO/gouvernements du Proche-Orient

Les pays donateurs de la région sont conviés à poursuivre leur soutien financier au PCPO, à accroître ses ressources et à faciliter la tâche du Comité ministériel qui visitera les pays (par. 108 et par. 110, Res. NERC 4/81).

VI.2 Représentation de la région du Proche-Orient au Groupe consultatif de recherche agricole internationale (GCRAI)

La Conférence a demandé à l'Irak et à la Jamahiriya arabe libyenne qui ont été élus pour représenter la région au GCRAI, de s'assurer que leurs représentants participent pleinement aux réunions et fassent rapport à la prochaine Conférence régionale par l'intermédiaire du Représentant régional pour le Proche-Orient (par. 111).

B. A L'ATTENTION DE LA FAO

III. SITUATION DE L'ALIMENTATION ET DE L'AGRICULTURE DANS LA REGION

La FAO devrait continuer à coordonner les travaux des commissions régionales et des projets régionaux afin d'éviter les doubles emplois (par. 42).

La FAO devrait renforcer la coopération régionale en matière de formation, d'investissements agricoles, d'échanges de résultats des expériences et de la recherche, et de transferts des techniques (par. 45).

Il est demandé au Directeur général de la FAO d'augmenter les fonds alloués au Programme de coopération technique dans le Programme de travail et budget de l'Organisation pour 1982-83 (par. 46).

La FAO devrait continuer à coordonner ses travaux avec les institutions régionales et les organisations actives dans la région dans les domaines du développement et des investissements agricoles et à coopérer avec elles (par. 53).

La FAO devrait continuer à apporter un soutien au peuple palestinien par l'intermédiaire de l'Organisation de libération de la Palestine selon les orientations précédemment suivies (par. 56).

La FAO devrait, en collaboration et coordination avec les autres organisations régionales et internationales, augmenter son aide et son soutien au secteur agricole au Liban (par. 58).

Il est demandé au Directeur général de la FAO d'inscrire un point intitulé "Bureau régional du Proche-Orient" à l'ordre du jour de la vingt et unième session de la Conférence de la FAO en novembre 1981 (par. 59).

IV. QUESTIONS REVETANT UN INTERET PARTICULIER POUR LA REGION

IV.1 Incidences régionales des mesures internationales visant à renforcer la sécurité alimentaire mondiale

La FAO devrait aider les pays de la région à exécuter leurs programmes de sécurité alimentaire et à formuler des politiques nationales de stock de réserve dans le cadre du plan d'assistance pour la sécurité alimentaire (PASA) et du programme pour la prévention des pertes alimentaires (PPA) (par. 63, 65 et 67).

IV.2 Perspectives d'accroissement de la production animale dans la région

La FAO devrait contribuer à renforcer la coopération régionale dans les domaines de l'information, de la prévention des maladies animales et de l'échange des informations et des résultats de recherche (par. 80).

IV.3 Examen et suivi au niveau régional des mesures découlant du plan d'action de la Conférence mondiale sur la réforme agraire et le développement rural (CMRADR)

La FAO devrait aider les pays de la région à mettre au point les politiques et programmes intéressant le développement rural dans le cadre de leurs plans nationaux de développement (par. 89).

Il est demandé à la FAO de poursuivre ses efforts pour la mise en oeuvre du Programme d'action de la CMRADR au niveau régional (par. 90).

La FAO devrait continuer à aider les Etats Membres à établir des paramètres économiques et sociaux permettant de mesurer les progrès réalisés dans les activités du développement rural, dans l'analyse des politiques, dans l'établissement d'un système de suivi et d'évaluation, enfin dans la formulation des programmes et projets de développement rural (par. 91).

Il est demandé à la FAO de poursuivre ses efforts pour mobiliser davantage de fonds en vue d'aider les pays de la région à mettre en oeuvre les recommandations de la CMRADR (par. 93).

La FAO devrait renforcer les réseaux régionaux d'information sur les marchés et l'association régionale de crédit agricole pour le Proche-Orient et l'Afrique du Nord (par. 94).

La FAO devrait continuer d'aider les pays à donner suite aux recommandations de la CMRADR, qui visent à promouvoir les investissements pour soutenir les programmes de développement rural et à faire disparaître les obstacles à la production, notamment en les aidant à étudier les problèmes que posent le morcellement des exploitations et l'exode rural (par. 95).

La FAO est invitée à soumettre à la prochaine Conférence régionale un rapport sur les progrès accomplis dans l'application des recommandations de la CMRADR dans les pays de la région (par. 96).

Le Directeur général de la FAO est invité à prendre, en accord avec les Etats Membres de la région, des mesures appropriées en vue d'établir un centre régional de développement rural intégré pour le Proche-Orient (par. 97, (NERC/Res/1/81)).

V. PROGRAMME DE LA FAO AU PROCHE-ORIENT

V.1 Examen des organes régionaux et rapport des réunions qu'ils ont tenues pendant l'exercice biennal

Le Directeur général de la FAO est invité à tenir compte des recommandations des commissions régionales pour la préparation du prochain Programme de travail et budget, dans la mesure où les ressources financières de la FAO le lui permettront (par. 98 et 99).

Le Directeur général de la FAO est invité à étudier l'opportunité d'entreprendre une étude détaillée de la situation des commissions régionales au Proche-Orient afin de renforcer leur rôle et de renforcer et d'améliorer leur fonctionnement (par. 100).

Le Directeur général de la FAO est invité à prendre des mesures en vue de l'établissement d'une commission régionale des pêches pour le Proche-Orient, afin de renforcer la coopération régionale en matière de pêche, de promouvoir les échanges d'informations et d'expériences, de renforcer les activités de formation et de soutenir les efforts internationaux et régionaux visant à développer la pêche dans la région (par. 101, NERC Res. 2/81).

V.2 Coopération régionale dans le domaine des cultures vivrières de plein champ

La FAO est invitée à continuer d'assumer la responsabilité majeure dans la sphère d'activités du projet régional et à ne pas s'en dessaisir au profit d'autres institutions internationales ou régionales (par. 103).

Le Directeur général de la FAO, dans les limites des moyens dont il dispose, est invité à prendre toutes mesures nécessaires pour appliquer le Plan d'action proposé dans le document NERC 81/7 et notamment, au besoin, à organiser en 1981 une mission pour convenir, avec les donateurs potentiels de la région, du montant de leur aide financière pour une partie ou l'ensemble du plan d'action proposé (par. 107, NERC, Res. 3/81).

Le Directeur général de la FAO est invité à solliciter du FIDA un soutien financier, sous forme de dotations permettant d'exécuter le projet, selon les mêmes orientations que les dotations antérieures du FIDA aux instances régionales et aux organisations oeuvrant dans le domaine des cultures de plein champ dans la région (par. 107, NERC Res. 3/81).

VI. CONCLUSIONS

VI.1 Programme de coopération FAO/Gouvernements du Proche-Orient (PCPO)

La FAO est invitée à poursuivre l'évaluation des activités du programme de coopération FAO/Gouvernements du Proche-Orient et à consulter les Etats Membres pour l'élaboration de la politique future de ce programme (par. 109).

Le Directeur général de la FAO est invité à consulter les Etats de la région selon les modalités qu'il jugera bon de suivre, afin de constituer le Comité ministériel proposé, qui comptera plusieurs ministres de l'agriculture de la région, de faciliter la mission de ce Comité, et d'aider à organiser les arrangements et contacts nécessaires à l'exécution de sa tâche (par. 110, NERC Res. 4/81).

Le Directeur général de la FAO est invité à entreprendre l'exécution des projets approuvés par les pays donateurs, lorsque les nouvelles contributions financières seront disponibles (par. 110, NERC Res. 4/81)

VI.2 Représentation de la région du Proche-Orient au Groupe consultatif de la recherche agricole internationale (GCRAI)

Il est demandé à la FAO, par l'intermédiaire du Représentant régional pour le Proche-Orient, d'agir comme centre de liaison entre les représentants élus de la région, d'une part, et les pays de la région et le GCRAI, d'autre part (par. 111).

VI.3 Date et lieu de la seizième conférence régionale de la FAO

Le Directeur général est invité à consulter le Gouvernement des Emirats arabes unis (pays hôte) afin de convenir du lieu et de la date de la prochaine conférence régionale (par. 112).

I. QUESTIONS PRELIMINAIRES

1. La quinzième Conférence régionale de la FAO pour le Proche-Orient s'est tenue au siège de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture à Rome (Italie), du 21 au 25 avril 1981.

I - 1. Ouverture de la Conférence

2. La Conférence a été ouverte par M. Edouard Saouma, Directeur général, qui a souhaité la bienvenue aux délégations des Etats Membres ainsi qu'aux observateurs participant à la Conférence. Il a en outre noté avec satisfaction que plusieurs ministres de l'agriculture présidaient la délégation de leur pays. Il a adressé à la Conférence tous ses vœux de succès.

I - 2. Election du Président, des Vice-Présidents et du Comité de rédaction

3. La Conférence a élu à l'unanimité S.E. Saïd El Raqabani, ministre de l'agriculture et des pêches des Emirats arabes unis, président de la Conférence, et les chefs de délégation des Etats Membres vice-présidents.

4. S.E. Saïd El Raqabani a remercié les délégués de leur confiance; il a aussi remercié le Directeur général de l'effort que fait l'Organisation pour le développement agricole de la région ainsi que de sa collaboration étroite avec les pays de la région. Il a adressé à la Conférence tous ses vœux de succès.

5. Comité de rédaction: La Conférence est convenue de remplacer le Comité de rédaction par un rapporteur, et a élu à ce poste M. Amir A. Khalil, membre de la délégation du Soudan.

I - 3. Adoption de l'ordre du jour et du calendrier des travaux

6. La Conférence a adopté l'ordre du jour provisoire (Annexe A) ainsi que le calendrier des travaux (Annexe B), avec certains amendements.

II. QUESTIONS DE FOND DE LA CONFERENCE REGIONALE

A. Déclarations

A - 1. Résumé des thèmes principaux de la déclaration du Directeur général

7. La Conférence a écouté la déclaration du Directeur général de la FAO (Annexe E) qui a commencé par féliciter S.E. Saïd El Raqabani, Ministre de l'agriculture et des pêches des Emirats arabes unis, de son élection à la présidence de la Conférence, et lui a souhaité les plus brillants succès dans l'organisation des travaux.

8. Le Directeur général a ensuite évoqué la situation alimentaire mondiale, qui reste très préoccupante. Elle s'est aggravée en 1980, la production et les stocks céréaliers mondiaux ayant diminué tandis que les besoins d'importations céréalières des pays en développement augmentaient et que les prix à l'exportation montaient par rapport à 1979.

9. Un effort accru est nécessaire pour éviter une crise alimentaire mondiale, qui pourrait mettre en danger la vie de millions de personnes dans les pays pauvres du monde, déjà exposés à la famine par les catastrophes naturelles, le déclin de la production agricole, la baisse des allocations annuelles d'aide alimentaire et les contributions insuffisantes à la Réserve alimentaire internationale d'urgence (RAIU) du Programme alimentaire mondial.

10. Il a rappelé avoir suggéré que le Fonds monétaire international (FMI) mette en place un mécanisme de financement alimentaire destiné à aider les pays à faible revenu et connaissant un déficit vivrier à couvrir les coûts de leurs importations céréalières. Il a aussi été proposé au Comité des politiques et programmes d'aide alimentaire du Programme alimentaire mondial ONU/FAO, ainsi qu'au Conseil des ministres de l'OPEP, que la RAIU soit transformée en une convention ayant force obligatoire et que le niveau de ses ressources soit relevé.

11. Même si la situation alimentaire et agricole au Proche-Orient s'est améliorée en 1980 par rapport à 1979, il subsiste de grandes disparités entre les niveaux nutritionnels des pays et le solde du commerce des produits alimentaires reste très déficitaire. L'insuffisance des précipitations et la sécheresse sont préoccupantes dans plusieurs pays de la région.

12. Le Directeur général a appelé tous les pays de la région à accorder une priorité plus élevée à l'agriculture dans leurs plans de développement. Il a invité chaque pays à établir sa propre stratégie de développement agricole et à poursuivre sans relâche l'exécution de projets d'irrigation et de bonification des terres.

13. Il a aussi souligné combien il était important d'accorder un traitement équitable aux paysans, qui jouent un rôle clef dans tout système agricole bien développé, en adoptant des politiques de prix adéquates leur garantissant un juste revenu.

14. Il s'est félicité des résolutions contenues dans la "Déclaration de la Mecque", qui affirme énergiquement que les nations islamiques sont résolues à combattre la pauvreté dans les pays les moins avancés en encourageant leur coopération économique. Des fonds pour le développement social et économique ont été rendus disponibles par le Sommet arabe et le Fonds international de développement agricole (FIDA).

15. Le Directeur général estime que tous les fonds et institutions voués au développement social et économique de la région devraient imiter la Banque mondiale et la CEE, et investir une plus grande part de leurs ressources dans le développement agricole.

16. Des accords ont été conclus entre la FAO et l'Organisation arabe du développement agricole, le FIDA, la Conférence des ministres arabes de l'agriculture des Etats du Golfe et de la péninsule d'Arabie, et la Banque mondiale, aux termes desquels le Centre d'investissement de la FAO prépare le financement et l'exécution de projets agricoles. Des projets agricoles concernant six pays de la région du Proche-Orient ont été présentés pour financement.

17. Le Programme de coopération du Proche-Orient (PCPO) fonctionne avec succès depuis cinq ans et a permis d'exécuter 29 projets régionaux et nationaux qui sont utiles à la région dans son ensemble et, en particulier, aux pays dont les ressources financières sont limitées. Tous les fonds mis à disposition par les pays donateurs de la région ayant été utilisés pour répondre aux engagements pris, il faut maintenant de nouvelles contributions pour qu'il soit possible de donner suite aux très nombreuses propositions de projet émanant des pays bénéficiaires, dont le coût est estimé à plusieurs centaines de millions de dollars.

18. Rappelant la satisfaction exprimée par la quatorzième Conférence régionale concernant les opérations du Programme de coopération FAO/Proche-Orient, le Directeur général a souligné la nécessité de doubler les contributions au cours des cinq années à venir, afin de maintenir le volume des activités du Programme, malgré l'inflation.

19. Le renforcement du PCPO est d'autant plus essentiel que les ressources financières du PNUD disponibles pour l'assistance technique à la région du Proche-Orient diminueront au cours des cinq prochaines années.

20. Des mesures importantes ont été prises en ce qui concerne la décentralisation des activités de l'Organisation. Des bureaux de la FAO ont été créés et des représentants de la FAO nommés dans quelque 60 pays en développement, dont 11 au Proche-Orient. Les contacts plus étroits rendus possibles par ces dispositions ont permis à la FAO d'aider les gouvernements à tirer un profit maximum de ses programmes.

21. Le Directeur général a exprimé la satisfaction que lui procure l'emploi accru de la langue arabe à la FAO et a remercié plusieurs Etats arabes qui fournissent pour cela un appui et des contributions volontaires.

A - 2. Résumé de la déclaration du président du Fonds international de développement agricole (FIDA)

22. La Conférence a entendu la déclaration de M. Abdel Mohsen Al-Sudeary, président du FIDA, qui s'est félicité du soutien actif que la FAO a fourni au FIDA pendant sa phase préparatoire et depuis qu'il a entrepris ses activités. Il a fait l'éloge de la coopération existant entre son organisation et la FAO sous la direction éclairée du Directeur général, M. Edouard Saouma. Il est persuadé que cette coopération se poursuivra et se développera à l'avenir.

23. M. Al-Sudeary a fait observer que l'écart entre la production et la consommation s'élargit dans la région, et que cela est préoccupant.

24. Il a rappelé que le FIDA fournit quelque 240 millions de dollars pour financer des projets agricoles et des activités d'assistance technique dans les pays de la région.

25. Il a aussi évoqué les contributions financières du FIDA à plusieurs institutions et organisations régionales et internationales, qui font des recherches sur les cultures vivrières au Proche-Orient.

26. Il s'est déclaré satisfait que le Conseil des gouverneurs ait décidé en décembre dernier de reconstituer les ressources du Fonds, en se donnant pour objectif de les porter à 1 500 millions de dollars pour financer des programmes et des projets pendant la période de trois ans 1981-83.

A - 3. Résumé de la déclaration du Directeur exécutif adjoint du Programme alimentaire mondial ONU/FAO (PAM)

27. La Conférence a entendu une déclaration de M. De Azevedo Brito, Directeur exécutif adjoint du PAM, qui a parlé des ressources du Programme et de l'aide aux pays du Proche-Orient, dont le volume dépasse un million de dollars depuis la création du PAM. Les contributions des pays de la région, qui comprennent des dons importants de l'Arabie Saoudite et du Pakistan, ont atteint au total 255,4 millions de dollars.

28. M. Brito a insisté sur l'importance de l'aide d'urgence, dont le Directeur général de la FAO avait déjà parlé dans son allocation d'ouverture. Il a tout particulièrement souligné le rôle du PAM dans l'aide alimentaire destinée à soulager les souffrances humaines dans les zones frappées de catastrophes d'origine naturelle ou humaine.

29. Il a exhorté les Etats Membres à accroître leurs contributions au PAM pour que l'objectif d'un milliard de dollars fixé pour l'exercice biennal 1981-82 puisse être atteint.

30. M. Brito a évoqué les difficultés rencontrées par le PAM à faire parvenir son aide à ceux qui en ont besoin, et en particulier aux pauvres des régions rurales. Il a invité les pays à renforcer leur coopération avec le Programme en matière de planification, d'exécution et d'évaluation des projets visant à développer la production alimentaire et à accroître les ressources du Programme - en nature et en espèces - afin que celui-ci puisse élargir encore son aide aux pauvres du monde entier.

A - 4. Résumé des principaux thèmes de la déclaration du Sous-Directeur général, Représentant régional pour le Proche-Orient

31. La Conférence a entendu la déclaration du Représentant régional de la FAO pour le Proche-Orient (Annexe F). Il a félicité S.E. Saïd El Raqabani, ministre de l'agriculture et des pêches des Emirats arabes unis, de son élection à la présidence de la Conférence. Il a également souhaité la bienvenue aux délégués et formulé des vœux pour le succès de leurs travaux.

32. Le Représentant régional a souligné que la présence du Bureau régional pour le Proche-Orient (NREA) au siège de la FAO facilite les contacts et la coordination avec les Départements et les Divisions techniques de l'Organisation et permet d'assurer une exécution plus efficace et plus rapide aux programmes.

33. Examinant la situation alimentaire dans la région, le Représentant régional a déclaré que, malgré l'amélioration remarquable de la production céréalière enregistrée l'année dernière dans certains pays, la valeur des importations alimentaires de la région s'accroît d'année en année.

34. Il a ensuite passé brièvement en revue les questions et les documents qu'allait examiner la Conférence, notamment la sécurité alimentaire, les mesures consécutives aux résolutions et recommandations de la CMRADR, la production animale et les cultures vivrières.

35. Il a étudié la situation de l'agriculture dans la région, dont les principales caractéristiques sont la superficie limitée des terres cultivées et les fluctuations de la production, elles-mêmes dues au fait que les cultures céréalières sont tributaires de précipitations dont le volume et la répartition varient d'une année à l'autre. Il existe donc un écart important entre la production et la consommation, qui est encore aggravé par l'accroissement démographique. Le Représentant régional a fait observer que la tendance à cultiver des céréales, en particulier le blé, sur les terres marginales, au détriment des pâturages naturels, entraîne une baisse constante de la productivité et une dégradation visible des parcours, ainsi que leur désertification progressive.

36. Le Représentant régional a également traité des cultures vivrières en terrain irrigué. Ces terrains étant rares, il est difficile de généraliser les techniques nouvelles. Il a aussi évoqué le morcellement excessif des terres agricoles dans certains pays et la perte d'une part importante de la production avant, pendant et après la récolte. Il a souligné la nécessité d'efforts concertés pour corriger les causes de ces pratiques fâcheuses, et leurs effets quantitatifs et qualitatifs sur la production.

37. En raison du milieu et du climat, il est difficile d'accroître les superficies consacrées aux cultures sèches. Il est donc nécessaire d'assurer une expansion verticale de la production en relevant la productivité, en améliorant les pratiques culturales et la conservation des sols, en luttant contre l'érosion, en utilisant convenablement les intrants adéquats, en remplaçant le système traditionnel des jachères par la culture de légumineuses à grains et de fourragères adaptées.

38. En ce qui concerne les terres irriguées, le Représentant régional a déclaré que les efforts dans le sens d'une expansion horizontale devraient s'accompagner de l'amélioration des irrigations et du drainage, et qu'il conviendrait d'adopter dans ce domaine les méthodes les mieux adaptées.

39. En conclusion, le Représentant régional a insisté sur la nécessité d'élaborer une stratégie générale de développement agricole dans la région, qui vise à améliorer et à accroître la production agricole, permettant ainsi de relever le revenu et le niveau de vie des populations rurales et de leur fournir les services indispensables. Il a ensuite énuméré quelques-uns des éléments d'une telle stratégie: priorité au secteur agricole dans les plans de développement général; réforme agraire visant surtout à assurer une répartition plus équitable des revenus; mesures législatives et infrastructures garantissant l'usage optimal des ressources naturelles (terre et eau); politique de développement rural intégré; mesures d'encouragement de la production; fourniture d'intrants adéquats à des prix raisonnables; formation des techniciens nécessaires au secteur agricole; accroissement de la production de viande blanche (volaille et poisson), etc.

B. Situation de l'alimentation et de l'agriculture au Proche-Orient

40. Le Représentant régional pour le Proche-Orient a présenté le document NERC/81/2 et a décrit les activités régionales de la FAO et les mesures prises pour donner suite aux résolutions de la quatorzième Conférence régionale.

41. La Conférence a exprimé sa satisfaction de ce que l'Organisation ait pu poursuivre ses activités pour la région du Proche-Orient selon le Programme de travail et budget révisé, et s'est félicitée de la suite donnée par la FAO aux résolutions de la quatorzième Conférence régionale.

42. La Conférence a souligné qu'il importe de maintenir la coopération et la coordination actuelles entre les commissions régionales et les projets régionaux afin d'éviter que les travaux ne fassent double emploi.

43. La Conférence a appuyé la sage politique de décentralisation au niveau national suivie par le Directeur général de la FAO.

44. La Conférence a loué les efforts que fait la FAO pour aider les pays de la région à exécuter leurs programme et plans agricoles. Elle a souligné qu'il importe de maintenir la coopération entre la FAO et les Etats du Proche-Orient au niveau tant national que régional.

45. Elle a aussi insisté sur la nécessité de renforcer la coopération régionale en vue de l'intégration agricole, surtout dans les secteurs de l'investissement, de la recherche, de la formation, des échanges d'expérience, du transfert des technologies et autres domaines de la coopération régionale.

46. La Conférence a également souligné l'importance du Programme de coopération technique (PCT), et a loué les efforts du Directeur général pour mettre en place et renforcer ce programme; elle a demandé que des fonds accrus lui soient alloués dans le budget de l'Organisation pour 1982-83 afin qu'il puisse offrir davantage de soutien aux pays en développement de la région, en particulier pour la formation, pour mobiliser des ressources à investir, pour répondre aux besoins d'urgence résultant de catastrophes d'origine naturelle ou humaine.

47. La Conférence a apprécié les réalisations du Programme de coopération FAO/Proche-Orient (PCPO). Elle a loué les efforts que la FAO fournit pour l'exécution des projets nationaux et régionaux financés par le PCPO et a souligné que le Programme doit se poursuivre et s'étendre grâce à des ressources financières accrues.

48. La Conférence a exprimé son inquiétude devant la situation alimentaire et agricole du monde et du Proche-Orient en particulier, telle que le Directeur général l'avait décrite dans sa déclaration d'ouverture, et a souligné ses conséquences néfastes pour les pays de la région non exportateurs de pétrole.

49. Elle a aussi exprimé son inquiétude de ce que les deux objectifs en matière de céréales - dix millions de tonnes par an pour l'aide alimentaire et 500 000 tonnes par an pour la Réserve alimentaire internationale d'urgence (RAIU) - n'aient pas été atteints.

50. La Conférence a apprécié les efforts du Directeur général pour donner force obligatoire à la RAIU et a exprimé sa satisfaction devant les deux propositions qu'il a faites dans ce sens au Comité des politiques et programmes d'aide alimentaire et au Conseil ministériel du Fonds de développement international de l'OPEP.

51. La Conférence a favorablement accueilli l'appel du Directeur général tendant à ce que chaque Etat de la région ait sa propre stratégie de développement agricole. Elle a approuvé les lignes générales de la stratégie décrite par le Représentant régional pour le Proche-Orient.

52. La Conférence a fait l'éloge du rôle que joue le Centre d'investissement de la FAO dans le domaine de l'identification et de la préparation des projets de développement agricole. Elle a insisté pour que les gouvernements de la région exhortent les Fonds de développement régionaux, les banques et les institutions similaires à avoir recours aux services du Centre.

53. La Conférence s'est aussi félicitée de la coopération existante entre la FAO et diverses organisations régionales et internationales, organismes et institutions actifs dans le domaine des investissements et du développement rural dans la région.

54. La Conférence s'est félicitée de l'extension remarquable de l'emploi de la langue arabe à la FAO et dans ses organes subsidiaires et a remercié les Etats arabes donateurs qui donnent des contributions volontaires à cette fin.

55. Les chefs des délégations, dans leurs exposés des plans nationaux, ont souligné combien il était important d'accorder une priorité adéquate au secteur agricole et d'assurer l'afflux des investissements vers ce secteur. Ils ont appuyé la proposition du Directeur général qui appelait les banques et les fonds de développement régional à allouer un certain pourcentage de leurs ressources au développement agricole.

56. La Conférence a demandé à la FAO de soutenir le peuple palestinien par l'intermédiaire de l'Organisation de libération de la Palestine (OLP) selon les orientations précédemment suivies.

57. Elle a aussi demandé aux Etats de la région de soutenir l'OLP afin d'améliorer la situation agricole des territoires occupés et d'entreprendre des projets agricoles au bénéfice du peuple palestinien.

58. La Conférence a demandé que la FAO, en coopération avec les organisations régionales et internationales, augmente son assistance pour la restauration du secteur agricole au Liban.

59. Elle a demandé au Directeur général d'inscrire un point intitulé "Bureau régional pour le Proche-Orient" à l'ordre du jour de la vingt et unième session de la Conférence de la FAO qui se tiendra en novembre 1981.

C. Questions revêtant un intérêt particulier pour la région

C - 1. Incidences régionales des mesures internationales visant à renforcer la sécurité alimentaire mondiale

60. Le document NERC/81/3 a été présenté à la Conférence. Pour le compléter, des informations à jour sur les mesures internationales prises depuis la Conférence mondiale de l'alimentation de 1974 pour établir la sécurité alimentaire mondiale ont été communiquées. Au cours des débats qu'elle a consacrés à ce document, la Conférence a félicité la FAO de ses efforts pour mettre en lumière l'importance du problème de la sécurité alimentaire dans le monde et plus particulièrement dans la région du Proche-Orient. Elle a souligné

qu'il est indispensable de continuer à appliquer des politiques nationales visant à créer des réserves alimentaires locales et à soutenir la production alimentaire. Elle a exprimé sa satisfaction devant les activités de la FAO concernant le système d'alerte rapide pour l'alimentation et l'agriculture, qui permet d'informer les gouvernements des menaces qui pèsent sur les approvisionnements d'aliments de base dans les pays vulnérables.

61. La Conférence a félicité la FAO pour ses efforts d'aide aux gouvernements de la région pour l'établissement de réserves alimentaires nationales, ainsi que l'identification et l'élaboration de projets. Elle a également félicité la FAO de son Programme de prévention des pertes après et avant récolte, spécialement pour les céréales.

62. La Conférence a passé en revue les efforts qui sont faits pour aboutir à un nouvel arrangement international sur les céréales et a souligné qu'un tel arrangement devrait contenir tous les éléments principaux propres à garantir la sécurité alimentaire au monde et spécialement aux pays en développement.

63. Un certain nombre de délégations ont décrit les mesures prises par leur gouvernement pour améliorer la sécurité alimentaire et ont évoqué les problèmes rencontrés dans ce domaine. D'autres ont fait savoir que leur pays avait besoin d'une assistance supplémentaire de sources bilatérales, multilatérales ou régionales, pour exécuter leur programme de sécurité alimentaire.

64. La Conférence a exprimé sa préoccupation quant à la situation alimentaire dans la région. Dans la plupart des pays du Proche-Orient, la production alimentaire n'a pas augmenté dans les mêmes proportions que la population. Ainsi, les pays de la région dépendent de plus en plus des importations alimentaires pour assurer la consommation de base et sont donc extrêmement vulnérables en cas de pénurie soudaine de denrées alimentaires. La Conférence a recommandé aux gouvernements des Etats Membres d'élaborer une nouvelle stratégie agricole, visant à porter la production et la productivité à des niveaux qui permettraient d'assurer l'autosuffisance, d'atteindre les objectifs fixés pour les stocks nationaux et de réduire les pertes après récolte.

65. La Conférence a noté avec satisfaction qu'un grand nombre de pays du Proche-Orient ont adopté des politiques nationales de stocks de réserve et elle a invité les autres pays à faire de même le plus tôt possible. Elle a demandé à la FAO de continuer à aider ces pays à élaborer et à mettre en oeuvre ses politiques.

66. La Conférence a approuvé le plan d'action de la FAO pour la sécurité alimentaire mondiale, et en particulier les aspects intéressant le Proche-Orient.

67. La Conférence a souligné l'importance de l'entreposage, qui est un élément essentiel des programmes nationaux de sécurité alimentaire. Elle s'est félicitée de l'aide que fournit la FAO à cet effet par son Programme d'assistance à la sécurité alimentaire et son Programme de prévention des pertes alimentaires.

68. La Conférence s'est déclarée sérieusement préoccupée de ce que l'objectif minimum de la Réserve alimentaire internationale d'urgence (RAIU), soit 500 000 tonnes de céréales par an, ne soit pas encore atteint et a souligné la nécessité de renforcer cette Réserve. Elle a approuvé les efforts du Directeur général pour y faire participer de nouveaux donateurs et s'assurer que des contributions soient mises à la disposition de la Réserve.

69. La Conférence s'est félicitée des initiatives collectives prises dans la région du Proche-Orient pour atteindre la sécurité alimentaire. Elle a demandé aux organismes, agences, instituts et fonds régionaux et nationaux de poursuivre leurs efforts et leur coopération en matière de sécurité alimentaire et de créer un réseau régional de réserves de sécurité alimentaire.

70. La Conférence a exhorté les pays de la région à prévoir dans leurs plans de développement agricole des objectifs nationaux pour les réserves alimentaires ainsi que l'augmentation de la production et de la productivité des cultures et de l'élevage, la coordination des politiques et objectifs nationaux concernant l'agriculture et l'accroissement des investissements alloués au secteur agricole.

71. La Conférence a également demandé que la coopération financière entre les pays de la région soit intensifiée pour les divers types d'investissement dans le développement agricole et que les activités d'investissement entreprises par les diverses institutions soient coordonnées, en particulier pour que les moyens dont disposent les institutions pour la préparation et l'évaluation des projets soient accrus et valorisés. Elle a également demandé un soutien accru pour les projets conjoints dans la région afin d'accroître la production et d'améliorer et développer la commercialisation.

72. La Conférence a exprimé son soutien au Plan d'action de la FAO pour la sécurité alimentaire mondiale, qui était conçu à l'origine comme un dispositif provisoire à appliquer en attendant la conclusion d'un nouvel arrangement international sur les céréales. Elle estime que, comme la perspective d'aboutir prochainement à un tel arrangement est devenue encore plus lointaine, les gouvernements devraient commencer immédiatement à mettre en oeuvre le plan d'action à titre individuel et collectif.

73. La Conférence a noté les initiatives prises récemment dans la région pour promouvoir les investissements dans la production agricole et établir des réserves sous-régionales de céréales vivrières. Elle a souligné que, pour renforcer leur potentiel collectif dans le secteur vital de la sécurité alimentaire, les pays de la région devraient intensifier leurs efforts en vue de mettre en place des arrangements coopératifs pour tous les types d'investissement agricole, et notamment pour des entreprises mixtes fabriquant les intrants agricoles essentiels à tout accroissement substantiel de la production alimentaire.

74. La Conférence a reconnu qu'il faut d'urgence fournir une assistance supplémentaire aux pays à faible revenu et à déficit vivrier qui doivent faire face à des factures d'importations alimentaires exceptionnellement élevées, particulièrement en période de pénurie alimentaire de grande ampleur à l'intérieur du pays. Elle a exprimé le vœu que le Conseil exécutif du Fonds monétaire international approuverait dans les plus brefs délais la suggestion de la FAO tendant à ce que le FMI fournisse à cette fin un appui supplémentaire aux balances des paiements de ces pays.

75. La Conférence a recommandé, pour améliorer la sécurité alimentaire de la région:

- a. que les gouvernements des pays de la région donnent une priorité élevée à l'accroissement substantiel de leur production alimentaire;
- b. que tous les pays, en particulier ceux qui sont fortement tributaires des importations pour satisfaire leurs besoins alimentaires, agissent d'urgence pour se doter de réserves alimentaires adéquates;
- c. que tous les pays de la région, dans un esprit d'autodépendance collective, concluent des arrangements sous-régionaux ou régionaux pour des projets d'investissement agricole et étudient la possibilité de mettre en place des systèmes de sécurité alimentaire sous-régionaux;
- d. que les gouvernements et les organisations internationales intéressées fournissent le volume nécessaire d'assistance technique, financière et alimentaire pour les projets de sécurité alimentaire dans la région. Ils devraient également renflouer le Programme FAO d'assistance à la sécurité alimentaire, notamment grâce à la participation de nouveaux donateurs.

76. La Conférence a exhorté les pays ayant des excédents alimentaires et les autres pays en mesure de le faire à participer à la Convention relative à l'aide alimentaire et à la Réserve alimentaire internationale d'urgence pour faire en sorte que les objectifs acceptés - 10 millions de tonnes et 500 000 tonnes de céréales, respectivement - soient atteints. Les donateurs actuels devraient en outre accroître leurs contributions.

77. Elle a demandé aux gouvernements des pays de la région de souscrire à la proposition du Directeur général de transformer la RAIU en une Convention ayant force obligatoire le plus tôt possible afin que la Réserve puisse compter chaque année au moins sur 500 000 tonnes de vivres qui seront mises à la disposition du Programme alimentaire mondial pour faire face aux besoins d'urgence et de crise des pays en développement.

C - 2. Perspectives d'accroissement de la production animale dans la région

78. La Conférence a examiné le document NERC/81/4 qui est destiné à faire connaître la situation de la production d'aliments d'origine animale dans la région. Il a été reconnu que la production animale dans la région reste de loin inférieure à la demande. D'après l'analyse, il apparaît que la demande croissante de lait, de viande et d'oeufs permettrait de stimuler la production locale de ces produits, et donc d'être moins dépendant des importations.

79. La Conférence a noté qu'il n'y a guère de terres arables disponibles pour la culture des fourrages et des céréales fourragères, mais qu'il y a de grandes possibilités de valoriser les terres de pâturage pour produire une grande partie de la nourriture nécessaire au cheptel. A ce propos, il a été reconnu qu'avec de bons systèmes de culture, la production fourragère peut être complémentaire de la production de produits destinés à l'alimentation humaine et ne pas la concurrencer. Les progrès techniques récents dans ce domaine devraient être diffusés dans la région dans tous les cas appropriés.

80. La Conférence a approuvé les éléments pour une stratégie du développement décrite dans le document et elle a souligné qu'il est nécessaire de renforcer la coopération intra-régionale dans les domaines suivants: formation, lutte contre les maladies animales, et notamment dispositif de quarantaine et soutien pour les diagnostics vétérinaires; fourniture de vaccins, de médicaments et de sperme; échanges d'informations et de résultats de recherche; utilisation des pâturages pour l'élevage, surtout dans les cas où il y a migration d'un pays à l'autre.

81. Au cours des débats, certaines délégations ont demandé que l'on cherche particulièrement à améliorer la situation des bergers pour qu'ils puissent devenir le foyer du développement rural intégré dans les zones pastorales et participer au processus de développement à tous les niveaux.

82. Un certain nombre de délégués ont signalé qu'il faudrait renforcer le projet régional de production et de santé animales ainsi que le projet international d'aménagement écologique des parcours arides et semi-arides d'Afrique, du Proche-Orient et du Moyen-Orient (EMASAR). Des délégués ont évoqué l'importance de la coopération et des échanges d'expériences (missions d'experts, médicaments, vaccins, sperme congelé, équipement de laboratoire et matériel pédagogique) dans tous les pays de la région au moyen du Projet régional de production et de santé animales.

83. La Conférence a exhorté les Etats du Proche-Orient à accorder davantage d'attention à l'élevage dans leurs plans de développement et à augmenter les investissements dans ce secteur, au niveau tant national que régional.

84. La Conférence a examiné les systèmes d'élevage et d'aviculture intensifs dans les zones agricoles et a recommandé de:

- a. renforcer les coopératives de producteurs laitiers; leurs efforts devront être orientés vers la sélection, l'insémination artificielle, l'entreposage des aliments pour animaux et autres fournitures, et enfin vers la commercialisation du lait, afin d'assurer une structure des prix favorable;

- b. promouvoir les opérations d'engraissement des ovins, des bovins et des buffles au moyen de démonstrations et en planifiant convenablement les investissements;
- c. renforcer l'aviculture pour la rendre plus efficace, en particulier au moyen d'une formation en matière de gestion des entreprises avicoles;
- d. veiller à l'expansion des approvisionnements en aliments pour animaux et à l'utilisation accrue des sous-produits et déchets des cultures céréalières et autres et des déchets d'abattoirs pour intensifier la production animale dans la région.

85. La Conférence a reconnu qu'il importe de prévoir dans les pays les dispositifs institutionnels appropriés pour promouvoir la production animale. L'exécution de programmes intégrés de développement de la production animale exige des organismes qui soient capables d'assurer aux producteurs à la fois des services techniques pour la santé et la production animales, le développement des parcours et la production fourragère; les fournitures et intrants nécessaires; des services adéquats de commercialisation, de transformation et de crédit.

86. La Conférence a signalé que l'adoption de politiques d'utilisation des terres appropriées et l'établissement de rapports de prix favorables aux producteurs sont les éléments essentiels d'un programme de développement intégré de la production animale dans la région.

87. La Conférence a pris note du rôle des femmes rurales dans l'élevage et de la nécessité d'une formation spécialisée et de programmes intensifs pour donner aux femmes les connaissances de base et les compétences techniques qui leur permettent d'accroître la production au niveau de la ferme et du foyer.

C - 3. Examen et suivi au niveau régional des mesures découlant du Plan d'action de la Conférence mondiale sur la réforme agraire et le développement rural (CMRADR)

88. La Conférence a examiné le document NERC/81/5 où étaient présentées les conclusions et recommandations de la quatorzième Conférence régionale de la FAO (1978) qui ont elles-mêmes été communiquées au Comité préparatoire de la CMRADR (1979).

89. La Conférence a constaté avec satisfaction que la Déclaration de principes et le Programme d'action répondent bien aux vœux des pays du Proche-Orient en matière de réforme agraire et de développement rural tels qu'ils ont été exprimés dans les recommandations de la quatorzième Conférence régionale pour le Proche-Orient. La Conférence a souligné que les pays de la région se sont engagés dans l'action entreprise pour donner suite à la Déclaration de principes et au Programme d'action de la CMRADR. Elle s'est félicitée que la FAO soit disposée à aider ces pays à mettre au point des politiques et programmes intéressant le développement rural dans le cadre de leurs plans nationaux de développement.

90. La Conférence d'est déclarée satisfaite des mesures prises par la FAO pour mettre en oeuvre le Programme d'action au niveau international ainsi qu'au niveau de la région du Proche-Orient et elle leur a apporté son soutien. Elle s'est félicitée du rôle primordial que la FAO joue dans le domaine du développement rural dans le cadre du système des Nations Unies. C'est ainsi que trois réunions conjointes ont été organisées au niveau régional avec la participation de représentants d'autres institutions des Nations Unies au Proche-Orient.

91. La Conférence a manifesté son intérêt pour l'exécution du programme de la FAO visant à aider les pays à établir des paramètres économiques et sociaux pour mesurer les progrès réalisés dans la lutte contre la pauvreté en milieu rural, dans l'analyse des politiques, dans la mise en place d'un système de suivi et d'évaluation et dans l'élaboration de programmes et projets de développement rural. Elle a demandé à la FAO de compléter ces efforts afin que les pays puissent préparer des rapports sur les progrès des mesures de lutte contre la pauvreté rurale qui seront soumis à la Conférence générale en 1983.

92. La Conférence a souligné la nécessité de créer un centre régional de développement rural intégré, complété par un réseau d'institutions ou de centres nationaux s'occupant de recherche, de formation, de diffusion d'informations, de documentation et d'élaboration de programmes de développement rural, comme elle a déjà appuyé la création des deux centres régionaux en Afrique et en Asie.

93. La Conférence a demandé que l'on continue à s'efforcer de fournir davantage de fonds pour soutenir le programme d'aide aux pays pour l'application des recommandations de la CMRADR, aux termes de la résolution de 1979 de la Conférence de la FAO.

94. La Conférence a également demandé que soient renforcés les réseaux régionaux d'information sur les marchés ainsi que l'Association régionale de crédit agricole pour le Proche-Orient et l'Afrique du Nord, et que l'on travaille à développer l'agriculture en climat sec, et en particulier l'aménagement des parcours dans les zones d'agriculture traditionnelle. Ces mesures contribueraient à accroître la production et à assurer la sécurité alimentaire dans les pays de la région.

95. La Conférence a invité l'Organisation à continuer d'aider les pays à donner suite aux décisions et recommandations de la CMRADR, qui visent à promouvoir les investissements pour soutenir les programmes de développement rural et à faire disparaître les obstacles à la production, notamment en les aidant à étudier les problèmes que posent le morcellement des terres et l'exode rural.

96. La Conférence a invité la FAO à soumettre à la prochaine Conférence régionale un rapport présentant les progrès accomplis dans l'application des décisions de la CMRADR dans les pays de la région.

97. La Conférence adopte la résolution suivante:

RESOLUTION NERC 1/81

Centre régional de développement rural intégré

La Conférence,

Notant avec satisfaction les mesures prises par la FAO à l'échelon international et plus particulièrement au Proche-Orient pour donner suite aux recommandations de la Conférence mondiale sur la réforme agraire et le développement rural qui s'est tenue à Rome en juillet 1979;

Se félicitant des démarches entreprises par le Directeur général de la FAO pour créer des centres de développement rural intégré à la demande des Etats Membres d'autres régions;

Considérant qu'un tel Centre faciliterait les programmes de réforme et de développement rural des gouvernements intéressés des pays du Proche-Orient;

Invite le Directeur général de la FAO, en accord avec les Etats Membres de la région, à prendre des mesures appropriées en vue d'établir éventuellement un centre régional de développement rural intégré pour le Proche-Orient.

D. Programme de la FAO au Proche-Orient

D - 1. Examen des organes régionaux et rapports des réunions qu'ils ont tenues pendant l'exercice biennal

98. La Conférence a pris connaissance du document NERC/81/6, et souscrit aux recommandations suivantes:

- a. Recommandations de la quatrième session de la Commission de la production et de la santé animales au Proche-Orient, Tunis (Tunisie), 14-16 décembre 1978.
- b. Recommandations de la sixième session de la Commission régionale de l'utilisation des terres et des eaux au Proche-Orient, Amman (Jordanie), 12-15 mai 1979.
- c. Recommandations de la huitième session de la Commission des statistiques agricoles pour le Proche-Orient, Nicosie (Chypre), 3-7 septembre 1979.
- d. Recommandations de la neuvième session de la Commission de la planification agricole au Proche-Orient, Damas (Syrie), 7-11 décembre 1980.
- e. Recommandations de la neuvième session de la Commission de lutte contre le criquet pèlerin au Proche-Orient, Bagdad (Irak), 16-19 décembre 1978, de la dixième session (Rome), 5-7 décembre 1979, et de la onzième session, Amman (Jordanie), 13-16 décembre 1980.

99. La Conférence a invité le Directeur général de la FAO à tenir compte de ces recommandations, dans la mesure où les ressources financières de la FAO le lui permettront, lorsqu'il élaborera le Programme de travail et budget du prochain exercice.

100. La Conférence a recommandé au Directeur général d'entreprendre une étude détaillée de la situation des commissions régionales au Proche-Orient, afin d'identifier les difficultés et obstacles qui empêchent certaines d'entre elles d'atteindre leurs objectifs, et de renforcer leurs activités dans l'intérêt de la région.

101. Dans le domaine des pêches, la Conférence adopte la résolution suivante:

RESOLUTION NERC 2/81

Commission des pêches pour le Proche-Orient

La Conférence,

Rappelant que la douzième Conférence régionale de la FAP pour le Proche-Orient (1974) a recommandé la création d'une Commission chargée de promouvoir la collaboration en matière de développement halieutique dans la région;

Notant que, à sa onzième session en avril 1977, le Comité des pêches a approuvé cette recommandation, sous réserve de nouvelles consultations avec les pays intéressés concernant les moyens de financer les activités d'une telle Commission et de les coordonner avec celles du Conseil général des pêches pour la Méditerranée et de la Commission des pêches pour l'océan Indien;

Notant en outre qu'en réponse à un questionnaire envoyé par le Directeur général en août 1977 de nombreux pays de la région ont fait connaître leur avis sur la question;

Consciente de l'apport que les pêches peuvent fournir aux peuples de la région du point de vue économique, social et nutritionnel;

Invite le Directeur général de la FAO à étudier, compte tenu des consultations auxquelles il a déjà procédé, les mesures nécessaires pour établir une Commission des pêches pour le Proche-Orient qui aurait pour principales fonctions de renforcer la coopération régionale en matière de pêche, de promouvoir les échanges d'information et d'expérience, de renforcer les activités de formation, et de soutenir les efforts nationaux et régionaux de développement halieutique dans la région.

D - 2. Coopération régionale dans le domaine des cultures vivrières de plein champ

102. La Conférence a examiné avec une attention particulière le document NERC/81/7 qui fait ressortir la nécessité d'une coopération régionale pour le développement des cultures vivrières de plein champ. Elle a exprimé sa satisfaction complète devant les progrès du Projet régional sur les cultures vivrières de plein champ dans les domaines suivants: formation technique, production de semences améliorées, introduction de nouvelles cultures et fourniture de machines et de matériel d'essai et de laboratoire pour développer la recherche agricole sur ces cultures; toutes ces mesures ont permis d'améliorer la production des cultures vivrières dans les pays de la région.

103. La Conférence a souligné l'importance du paragraphe 73 du rapport de la quatorzième Conférence régionale, dans lequel la FAO était invitée à continuer d'assumer la responsabilité majeure dans la sphère d'activités du projet régional, et à ne pas s'en dessaisir au profit d'autres institutions régionales ou internationales.

104. La Conférence a souligné que, bien que les ressources en terre arable soient limitées et l'environnement peu favorable, la production des cultures vivrières irriguées ou pluviales pourrait être fortement accrue grâce à un meilleur aménagement des sols et des eaux, à l'utilisation de variétés améliorées et à l'adoption de techniques modernes de production agricole. Elle a reconnu que, pour atteindre cet objectif, il faudrait de puissants organismes nationaux de recherche et de développement qui coopèrent avec les services de vulgarisation et les autres services de soutien, la fourniture en temps voulu d'intrants, semences améliorées et engrais, et des politiques favorisant l'adoption généralisée d'innovations. Tous les pays de la région ont été exhortés à rationaliser leurs politiques nationales en vue d'accroître la production vivrière.

105. La Conférence a vivement apprécié les efforts déployés par la FAO pour développer et renforcer la coopération entre les pays dans les domaines suivants: cultures vivrières de plein champ, formation du personnel, renforcement des services de vulgarisation et des organismes de recherche, fourniture de grandes quantités de variétés améliorées en vue de leur multiplication locale, et organisation de séminaires et de réunions en vue d'échanges d'informations techniques utiles.

106. La Conférence a pris note avec la plus vive satisfaction des ressources fournies par le Directeur général en 1980 et 1981, dans le cadre du Programme de coopération technique de la FAO, pour poursuivre certaines activités du projet, et elle a rendu hommage aux efforts qu'il a déployés pour préparer des plans d'action pour l'avenir.

107. La Conférence a appuyé les objectifs et le cadre proposés pour la coopération régionale dans le document NERC 81/7. Elle a invité les pays de la région à fournir les ressources nécessaires pour poursuivre les activités du Projet régional sur les cultures vivrières de plein champ. Elle adopte la résolution suivante:

RESOLUTION NERC 3/81

Coopération régionale dans le domaine des cultures vivrières de plein champ

La Conférence,

Notant avec une vive préoccupation que l'écart entre la production et la consommation intérieures de denrées de base, de même que les importations, augmentent sans cesse dans la région,

Reconnaissant que, malgré des ressources en terres arables limitées et un environnement peu favorable, il y a de grandes possibilités d'accroître la production des cultures vivrières de plein champ en améliorant et en stabilisant les rendements des terres irriguées ou pluviales grâce à une utilisation judicieuse des terres et des eaux, à un meilleur aménagement des sols, à la sélection et la multiplication de variétés bien adaptées aux conditions locales et à l'adoption de techniques modernes de production agricole,

Ayant conscience que nombre des problèmes qui limitent la production vivrière dans les pays de la région sont étroitement liés aux conditions locales et doivent être résolus grâce à des efforts de recherche et de développement entrepris sur place, à une coopération plus étroite entre les services de recherche et de vulgarisation pour transférer la technologie appropriée aux agriculteurs, et à des politiques propres à favoriser l'adoption généralisée de techniques améliorées,

Apprécient à sa juste valeur l'aide qu'a fournie la FAO dans le cadre du Projet régional sur les cultures vivrières de plein champ en fournissant de grandes quantités de semences améliorées, des souches génétiques nouvelles, des machines et du matériel expérimentaux ainsi qu'en organisant des séminaires, des sessions et des voyages d'étude,

Sachant que ces activités si utiles n'ont été possibles que grâce aux contributions généreuses offertes volontairement par certains pays et organisations de la région,

Rappelant les recommandations de la quatorzième Conférence régionale de la FAO pour le Proche-Orient, tendant à ce que la FAO continue d'assumer la responsabilité majeure de ce projet régional,

Notant avec satisfaction la décision prise par le Directeur général en vue d'assurer, par le biais du Programme de coopération technique de la FAO, la poursuite des activités essentielles du projet quand le financement du PNUD aura pris fin, et les diverses initiatives qu'il a prises pour renforcer la coopération entre les services de recherche et de vulgarisation dans la région,

Entérinant le plan d'action pour la coopération régionale proposé dans le document NERC/81/7 qui comprend des recherches coopératives sur toutes les cultures vivrières de plein champ, la formation du personnel à divers niveaux, le transfert de technologies améliorées aux agriculteurs et la fourniture de facteurs de production,

Recommande:

1. que le Directeur général, dans les limites des moyens dont il dispose, prenne toutes les mesures nécessaires pour appliquer le plan d'action;
2. que les Etats Membres continuent de coopérer avec le Secrétariat de la FAO pour traduire ces propositions en programmes concrets à l'échelon national et régional couvrant une période de cinq ans à partir de 1982;
3. que tous les pays et organisations de la région qui sont en mesure de le faire soutiennent ce projet et fassent connaître au Directeur général, de préférence avant la fin de 1981, les contributions en espèces ou en nature qu'ils se proposent d'offrir en vue des activités coopératives proposées;
4. que le Fonds international de développement agricole (FIDA) soit invité à apporter une dotation financière pour aider à l'exécution du projet, selon les mêmes orientations que des dotations fournies à d'autres organisations internationales et régionales oeuvrant dans le domaine des cultures vivrières au Proche-Orient, ainsi que l'a indiqué le Président du FIDA dans sa déclaration à la Conférence;

5. qu'en cas de besoin, la FAO organise en 1981 une mission pour convenir, avec les donateurs potentiels de la région, du montant de l'aide financière que ceux-ci offriront pour une partie ou l'ensemble du plan d'action proposé, soit directement, soit dans le cadre du Programme de coopération FAO/Gouvernements du Proche-Orient;
6. que les donateurs potentiels de la région soient immédiatement invités à engager d'urgence le montant minimum de 600 000 dollars E.-U. qui est nécessaire pour assurer la première année d'opérations, de façon qu'il soit possible de poursuivre au moins les activités essentielles lorsque les arrangements de financement actuels auront pris fin en décembre 1981.

E. Conclusions

E - 1. Programme de coopération FAO/Gouvernements du Proche-Orient (PCPO)

108. Le Représentant régional a passé en revue les activités de ce Programme. Il a déclaré que les contributions des pays de la région au Programme ont été entièrement utilisées par les projets régionaux et nationaux décrits dans le rapport d'activité pertinent.

109. La Conférence a souligné l'importance du PCPO et a demandé que le Directeur général procède à une évaluation de la phase antérieure et engage des consultations avec les pays pour l'élaboration de la politique à venir du Programme.

110. La Conférence adopte la résolution suivante:

RESOLUTION NERC 4/81

Programme de coopération FAO/Gouvernements du Proche-Orient (PCPO)

La Conférence,

Réitérant les recommandations de la quatorzième Conférence régionale de la FAO (septembre 1978) concernant l'importance qu'il y a à poursuivre le Programme de coopération FAO/Gouvernements du Proche-Orient,

Reconnaissant les excellents résultats que le PCPO a donné aux niveaux national et régional depuis cinq ans,

Décide:

1. De remercier les gouvernements des pays donateurs qui ont financé le PCPO au cours de sa première phase;
2. De constituer un Comité ministériel composé d'un certain nombre de ministres de l'agriculture de la région et du Sous-Directeur général Représentant régional pour le Proche-Orient de la FAO. Ce Comité ministériel se rendra dans les pays donateurs de la région pour leur demander ce que seront leurs promesses et engagements en faveur du PCPO au cours de sa prochaine phase, étant entendu que ces promesses et engagements devraient être accrus pour correspondre au volume des nombreux projets nationaux et régionaux soumis par les pays de la région;
3. D'inviter le Directeur général de la FAO (avant que le Comité ministériel n'entre en fonctions) à prendre des contacts intensifs avec les pays de la région, selon les modalités qu'il jugera bon de suivre, afin de faciliter la mission du Comité;

4. D'inviter le Directeur général à aider à préparer les dispositions et contacts nécessaires en vue de la mission susmentionnée;
5. D'inviter le Directeur général à entreprendre l'exécution des projets approuvés aux fins de financement par les pays donateurs lorsque les nouvelles contributions financières seront disponibles.

E - 2. Représentation de la région du Proche-Orient au Groupe consultatif de la recherche agricole internationale

111. La Conférence a examiné le document NERC/81/8 et a élu la Jamahyria arabe libyenne socialiste et populaire et la République d'Irak pour représenter la région au Groupe consultatif de la recherche agricole internationale (GCRAI) en 1981-82 après l'expiration du mandat de l'Egypte et de la Syrie. La Conférence a souligné que les représentants de la région devraient participer pleinement aux réunions du Groupe, assumer toutes leurs responsabilités à cet égard et faire rapport à la prochaine Conférence régionale. La Conférence a également recommandé que le Bureau régional continue d'assurer la liaison entre les représentants de la région les pays de la région et le GCRAI.

E - 3. Date et lieu de la seizième Conférence régionale

112. S.E. Saïd El Raqabani, Ministre de l'agriculture et des pêches des Emirats arabes unis, a annoncé à la Conférence que l'invitation de son gouvernement, qui avait proposé d'accueillir la présente Conférence, est toujours valable. La Conférence, unanime, a accueilli cette déclaration avec satisfaction. La date de la prochaine Conférence régionale sera fixée après consultation entre le Directeur général et le Gouvernement des Emirats arabes unis.

E - 4. Adoption du rapport

113. La Conférence a adopté le projet de rapport qui lui a été présenté et a loué les efforts que le Rapporteur et le secrétariat ont apporté à sa préparation.

E - 5. Clôture de la Conférence

114. M. Edouard Saouma, Directeur général de la FAO, a exprimé sa gratitude au Président et aux vice-présidents pour leur conduite efficace des réunions. Il a également remercié les délégations des Etats de leurs propositions constructives et de leurs discussions pertinentes. Il a dit son appréciation toute particulière de la manière dont le rapporteur s'est acquitté de sa tâche. Il a enfin remercié les observateurs des autres Agences de leur participation.

115. Enfin, S.E. Saïd El Raqabani, président de la Conférence, a remercié le Directeur général de la FAO et a fait l'éloge du secrétariat de la FAO pour son travail préparatoire. Il a aussi remercié toutes les délégations participantes et a formulé des vœux pour que tous les pays poursuivent leurs efforts pour le renforcement de la coopération dans la région ainsi que pour l'avènement de la sécurité alimentaire et l'amélioration des niveaux de vie. Il a déclaré close la Conférence à 18 heures, le vendredi 24 avril 1981.

ORDRE DU JOUR

I. QUESTIONS PRELIMINAIRES

1. Ouverture de la Conférence
2. Election du Président, des Vice-Présidents et du Comité de rédaction
3. Adoption de l'ordre du jour et du calendrier des travaux

II. DECLARATIONS

1. Déclaration du Directeur général
2. Déclaration du Président du FIDA
3. Déclaration du Directeur exécutif adjoint du PAM
4. Déclaration du Représentant régional de la FAO pour le Proche-Orient

III. SITUATION DE L'ALIMENTATION ET DE L'AGRICULTURE AU PROCHE-ORIENT

IV. QUESTIONS REVETANT UN INTERET PARTICULIER POUR LA REGION

1. Incidences régionales des mesures internationales visant à renforcer la sécurité alimentaire mondiale
2. Perspectives d'accroissement de la production animale dans la région
3. Examen et suivi au niveau régional des mesures découlant du Plan d'action de la Conférence mondiale sur la réforme agraire et le développement rural (CMRADR)

V. LE PROGRAMME DE LA FAO AU PROCHE-ORIENT

1. Examen des organes régionaux et rapport sur les réunions qu'ils ont tenues pendant l'exercice biennal
2. Coopération régionale dans le domaine des cultures vivrières de plein champ

VI. CONCLUSIONS

1. Programme de coopération FAO/Gouvernements du Proche-Orient (PCPO)
2. Représentation de la région du Proche-Orient au Groupe consultatif de la recherche agricole internationale (GCRAI)
3. Date et lieu de la seizième Conférence régionale de la FAO
4. Adoption du rapport
5. Clôture de la Conférence

CALENDRIER DES TRAVAUX

	<u>Point de l'ordre du jour</u>	<u>Numéro du point de l'ordre du jour</u>	<u>Cote des documents</u>
Mardi 21 avril 1981			
<u>Matin</u>			
9 h 30	Inscription		
	I. <u>QUESTIONS PRELIMINAIRES</u>	I	
10 h 30	- Ouverture de la Conférence	I.1	
	- Election du Président, des Vice-Présidents et du Comité de rédaction	I.2	
	- Adoption de l'ordre du jour et du calendrier des travaux	I.3	NERC/81/1 NERC/81/1 a) NERC/81/INF/2 Rev.2
	II. <u>DECLARATION DU DIRECTEUR GENERAL</u>	II	
	- Déclaration du Directeur général		NERC/81/CONF/1
	- Déclaration du Président du FIDA		
	- Déclaration du Directeur exécutif du Programme alimentaire mondial		
	- Déclaration du Représentant régional de la FAO pour le Proche-Orient		NERC/81/CONF/2
Mercredi 22 avril 1981			
<u>Matin</u>			
9 heures	III. <u>SITUATION DE L'ALIMENTATION ET DE L'AGRICULTURE AU PROCHE-ORIENT</u>	III	
	- Débat général sur la situation et les perspectives de l'alimentation et de l'agriculture au Proche-Orient	III.1	NERC/81/2

	<u>Point de l'ordre du jour</u>	<u>Numéro du point de l'ordre du jour</u>	<u>Cote des documents</u>
Jeudi 23 avril 1981			
<u>Matin</u>			
9 heures	IV. <u>QUESTIONS REVETANT UN INTERET PARTICULIER POUR LA REGION</u>		
	- Incidences régionale des mesures internationales visant à renforcer la sécurité alimentaire mondiale	IV.1	NERC/81/3
	- Perspectives d'accroissement de la production animale dans la région	IV.2	NERC/81/4
	- Examen et suivi au niveau régional des mesures découlant du Plan d'action de la Conférence mondiale sur la réforme agraire et le développement rural (CMRADR)	IV.3	NERC/81/5
	V. <u>PROGRAMME DE LA FAO AU PROCHE-ORIENT</u>	V	
	- Examen des organes régionaux et rapport sur les réunions qu'ils ont tenues pendant l'exercice biennal	V.1	NERC/81/6
Vendredi 24 avril 1981			
<u>Matin</u>			
9 heures	- Coopération régionale dans le domaine des cultures vivrières de plein champ	V.2	NERC/81/7
	VI. <u>CONCLUSIONS</u>	VI	
	- Autres questions		
	- Programme de coopération FAO/Gouvernements du Proche-Orient (PCPO)	VI.1	
	- Représentation de la région au Groupe consultatif de la recherche agricole internationale (GCRAI)	VI.2	NERC/81/8
	- Date et lieu de la seizième Conférence régionale de la FAO	VI.3	
16 heures	- Adoption du Rapport	VI.4	
	- Clôture de la Conférence	VI.5	

Liste des Délégués, des Observateurs et du personnel de la FAO
Secrétariat de la Conférence

SAID MOHAMMED AL-RAQABANI
(Emirats arabes unis)

Président

AMIN ABDALLAH KHALIL
(Soudan)

Rapporteur

MEMBER NATIONS IN THE REGION

ETATS MEMBRES DE LA REGION

البلدان الاعضاء في الاقليم

AFGHANISTAN - AFGHANISTAN

افغانستان

Delegate Fazel Rahim Mohmand
Minister of Agriculture and Land Reform

Alternate Abdul Wadood Zafari
President
Cooperative Development

Alternate Mohammed Afzal Aazami
Director of Foreign Cooperation
Ministry of Agriculture and Land Reform

BAHRAIN - BAHREIN

البحرين

Delegate Siddiq Al-Alawi
Director of Agriculture
Ministry of Commerce and Agriculture

Alternate Hassan Mohamed Abdul-Karim
Head of Agricultural Extension Unit
Ministry of Commerce and Agriculture

Alternate Moh'd Ahmed Al-Thawadi
Head of Statistics and Marketing
Ministry of Commerce and Agriculture

صديق العلوي
مدير الزراعة
وزارة التجارة والزراعة

حسن محمد عبد الكريم
مسؤول الارشاد الزراعي
وزارة التجارة والزراعة

محمد احمد الذواوي
مدير الاحصاء والتسويق
وزارة التجارة والزراعة

CYPRUS - CHYPRE

قبرص

Delegate Micos K. Pattichis
Minister of Agriculture and Natural Resources

Alternate Fotis G. Poulides
Ambassador of Cyprus to FAO

Alternate Avraam Louca
Director, Department of Agriculture
Ministry of Agriculture and Natural Resources

Associate G. Camelaris
Assistant Agricultural Officer
Ministry of Agriculture and Natural Resources

DJIBOUTI - DJIBOUTI

دجيبوتي

Délégué Ahmed Ibrahim Abdi
Ambassadeur de Djibouti en Italie

Suppléant Mohamed Ahmed Aooalek
Chef du Service de l'Agriculture
et des Forêts

EGYPT - EGYPT

مصر

Delegate	Ahmed Sidky Ambassador of Egypt Rome	احمد صدقي سفير مصري روما
Alternate	Fouad Reda Director-General Training Department Ministry of Agriculture	فؤاد رضا مدير عام التدريب ، وزارة الزراعة ، مصر
Alternate	Yousef Ali Hamdi Agricultural Counsellor Alternate Permanent Representative of Egypt to FAO	يوسف علي حمدي مستشار زراعي والمندوب المناوب لدى منظمة الاغذية والزراعة ، روما
Alternate	Mohammed Diab Minister Plenipotentiary Egyptian Embassy	محمد دياب وزير مفوض ، سفارة مصر ، روما

IRAN (ISLAMIC REPUBLIC OF)

ايران (الجمهورية الاسلامية)

IRAN (REPUBLIQUE ISLAMIQUE D')

Delegate	Mohamed Salamati Minister of Agriculture and Rural Development
Alternate	Abbas Ali Zali Acting Minister of Agriculture
Adviser	Eskandar Rastegar Counsellor of the Embassy, Rome

IRAQ

العراق

Delegate	Amir Mehdi Salih Al Khishali Minister of Agricultural and Agrarian Reform	عمر مهدي صالح الخشالي وزير الزراعة والاصلاح الزراعي
Alternate	Mustafa Hamdoun Permanent Representative of Iraq to FAO	مصطفى حمدون ممثل العراق الدائم لدى منظمة الاغذية والزراعة ، روما
Adviser	Hazim Fadhli Najib Alternate Permanent Representative to FAO	حازم فضلي نجيب مساعد الممثل الدائم
Associate	Khalid Mahmoud Al Ishaki Director-General National Committee for FAO in Iraq	خالد محمود الاسحاقي مدير عام الهيئة الوطنية لفعاليات منظمة الاغذية والزراعة

JORDAN - JORDANIE

الاردن

Delegate	Marwan Doudin Minister of Agriculture	مروان دودين وزير الزراعة
Alternate	Hassan El-Naboulsi Director-General Cooperatives Organizations	حسن النابلسي المدير العام للمنظمة التعاونية الاردنية

JORDAN (Cont.d) - JORDANIE (Cont)

الاردن (تابع)

Alternate	Sami Sunna'a Director-General Agriculture Credit Corporation	سامي جاد الله الصناع المدير العام لمؤسسة الاقراض الزراعي
Alternate	Bourhan Abu Howeig Director of External Relations of the Ministry of Agriculture	برهان ابو حويج مدير العلاقات الدولية وزارة الزراعة

KUWAIT - KOWEIT

الكويت

Delegate	Salem Al-Mannai Assistant Under-Secretary for Agricultural Affairs Ministry of Public Works	سالم ابراهيم المناعي وكيل وزارة مساعد للشؤون الزراعية وزارة الاشغال العامة
Alternate	Fatimah Hayat Head of Foreign and Technical Relations, Agric. Dept. Ministry of Public Works	فاطمة حيات رئيسة شعبة العلاقات الفنية الخارجية وزارة الاشغال العامة
Alternate	Ahmad M.S. Al Nakib Supdt. of Agricultural Wealth Ministry of Public Works	احمد محمد سعيد النقيب مراقب الثروة الزراعية وزارة الاشغال العامة
Alternate	Ali Saud Al-Hadlol Al-Matrood Animal Production Section Ministry of Public Works	علي سعود الهذلول المطرود مراقب الثروة الحيوانية وزارة الاشغال العامة

LIBAN - LEBANON

لبنان

Délégué	Rachid Edriß, Directeur Général Office de la Production Animale	رشيد ادريس مدير عام مكتب الانتاج الحيواني
Suppléant	Khalil Choueiri Directeur Général Office de la Soie	خليل شويصري مدير عام مكتب الحرير

SOCIALIST PEOPLE'S LIBYAN ARAB JAMAHIRIYA الجمهورية العربية الليبية الشعبية الاشتراكية

LA JAMAHIRIYA ARABE LIBYENNE POPULAIRE ET SOCIALISTE

Delegate	Beshir Joudah Secretary of Agrarian Reform and Land Development	بشير جوده امين اللجنة الشعبية العامة للاستصلاح الزراعي وتعمير الاراضي
Alternate	Abou Bakr El-Ramli General Director of Animal Production Department	ابوبكر عطيه الرمللي مدير عام ادارة الانتاج الحيواني امانة الاستصلاح الزراعي وتعمير الاراضي
Alternate	Bashir Al-Mabrouk Said Head of Planning and Follow-up Section	بشير المبروك سعيد رئيس قسم التخطيط والمتابعة امانة الاستصلاح الزراعي وتعمير الاراضي
Adviser	Mohammed Sidki Zehni Permanent Representative of the Jamahiriya to FAO	محمد صدقي ذهني الممثل الدائم للجمهورية لدية منظمة الاغذية والزراعة

MAURITANIE - MAURITANIA

موريتانيا

Délégué Kane Abdoul Cîré
Secrétaire général du Ministère
du Développement rural

Suppléant Ould Bah Mohamed Sidya
Directeur de l'Elevage

Suppléant Ahmed Salem Ould Moloud
Directeur Adjoint de l'Agriculture
Ministère du Développement Rural

MAROC - MOROCCO

المغرب

Délégué Abdellatif Ghissassi
Ministre de l'Agriculture
عد اللطيف الغساسسي
وزير الزراعة

Suppléant Moulay Moustapha Belarbi Alawi
Ambassadeur du Royaume du Maroc
Rome
مولاي مصطفى بلعربي علوي
سفير المغرب في روما

Adjoint Mlle Farida Jaïdi
1er Secrétaire d'Ambassade
Ambassade du Royaume du Maroc
Rome
الآنسة فريدة جعيدى
سكرتير اول بالسفارة ، روما

Conseiller Moumen Mohamed
Directeur du Cabinet du
Ministre de l'Agriculture
مومن محمد
مدير الديوان ، وزارة الزراعة

Conseiller Iraqui Abdessamia,
Chargé de la Coopération
Ministère de l'Agriculture
عراقي عبد السميع
مسؤول التعاون في وزارة الزراعة

OMAN - OMAN

عمان

Delegate Hassan A. Al-Muraza
Ministry of Agriculture
and Fisheries
حسن عبدالله المرزغ
وكيل وزارة الزراعة والاسماك

Alternate Khamfar Abdulla Khamfar
Director, Animal Wealth Dept.
Ministry of Agriculture and Fisheries
خنفرة عبدالله خنفرة
مدير دائرة الثروة الحيوانية
وزارة الزراعة والاسماك

Associate Ahnaf Omar Al-Zubeidi
Director of Agricultural Affairs
Ministry of Agriculture and Fisheries
احنف عمر الزبيدي
مدير الشؤون الزراعية
وزارة الزراعة والاسماك

Associate Abdalla Ibrahim Al-Hakim
Permanent Representative
of Oman to FAO
عبدالله ابراهيم الحكيم
الممثل الدائم لدى منظمة الاغذية والزراعة

PAKISTAN - PAKISTAN

باكستان

Delegate Mir Zafarullah Khan Jamali
Minister of State
Food, Agriculture and Cooperatives

Alternate Abdus Salam Akhtar
Joint Secretary and Animal Husbandry
Commissioner, Ministry of Food and Agriculture

PAKISTAN (Cont.d) - PAKISTAN (Cont)

باكستان (تابع)

Alternate C.M. Anwar Khan
Member (Plant Sciences)
Ministry of Food and Agriculture

Alternate Parvéz Masud
Alternate Permanent Representative of Pakistan
to FAO, Embassy of Pakistan, Rome

QATAR - QATAR

قطر

Delegate Ahmed A.R. Al-Mana
Under-Secretary
Ministry of Industry and
Agriculture

Alternate Jassem Ali Al-Mohannadi
Head of Economy and Statistics

Alternate Ali Mohammad Al-Kubaisi
Head of Agricultural Service

احمد عبد الرحمن المانع
وكيل وزارة الصناعة والزراعة

جاسم علي المهدي
رئيس قسم الاقتصاد والاقتصاد الزراعي

علي محمد الكبيسي
رئيس قسم الزراعة

SAUDI ARABIA - ARABIE SAOUDITE

المملكة العربية السعودية

Delegate Atef Y. Bukhari
Ambassador of Saudi Arabia
to FAO

Alternate Abdul-Aziz Al-Faris
Ministry of Agriculture
Riyadh

Alternate Mustafa I. Mahdi
Alternate Permanent Representative
to FAO

عاطف يحيى بخاري
الممثل الدائم لدى منظمة الاغذية والزراعة

عبد العزيز الفارس
وزارة الزراعة - الرياض

مصطفى ابراهيم مهدي
مساعد الممثل الدائم لدى منظمة
الاغذية والزراعة

SOMALIA - SOMALIE

الصومال

Delegate Mohamed Ali Noor
Minister of Livestock, Forestry and Range

Alternate Ismail Alin Nooh
Director, Department of Planning
Ministry of Livestock, Forestry and Range

Alternate Mukhtar Sheikh Abdirazak
Second Secretary
Somali Embassy, Rome

Adviser Abdilatif Haji Abdullahi
Director, Department of Planning and Statistics
Ministry of Agriculture

Adviser Abdikarim Farah Hersi
Director of Fisheries
Ministry of Fisheries

Adviser Hassan Mohamed M.
Somali Embassy, Rome

SUDAN - SOUDAN

السودان

Delegate	Omar El-Amin Minister of Agriculture, Food and Natural Resources	عمر الامين وزير الزراعة والاغذية والموارد الطبيعية
Alternate	Amir Abdalla Khalil Permanent Representative of Sudan to FAO	امير عبدالله خليل الممثل الدائم للسودان لدى منظمة الاغذية والزراعة
Alternate	Mustafa Bedawi Bashir Chairman and Managing Director of Animal Production and Public Corporation	مصطفى بدوى بشير رئيس مجلس الادارة ، مدير عام مؤسسة الانتاج الحيواني

SYRIA - SYRIE

سورية

Delegate	Hamed I. Masawker Minister of Agriculture and Agrarian Reform	حامد ابراهيم مسوكر وزير الزراعة والاصلاح الزراعي
Alternate	Mohamad Ali Sabbagh Assistant Minister	محمد علي الصباغ معاون وزير الزراعة والاصلاح الزراعي
Alternate	Riad Saad El-Din Director of Irrigation and Agriculture Plan State Planning Commission	رياض سعد الدين مدير تخطيط الري والزراعة هيئة تخطيط الدولة
Alternate	Adnan Duedari Syrian Embassy, Rome	عدنان دويدري السفارة السورية ، روما

TUNISIE - TUNISIA

تونس

Délégué	Mohsen Boujbel Directeur de la Planification Agricole	محسن بوجبل مدير التخطيط الزراعي
Suppléant	Mohsen Bel Hadj Amor Représentant Permanent de la Tunisie auprès de la FAO	محسن بلحاج عمر الممثل الدائم لتونس لدى منظمة الاغذية والزراعة
Suppléant	Mohsen Chebil Directeur des Affaires Foncières et de Législation Ministère de l'Agriculture	محسن شبيبيل مدير الشؤون العقارية والتشريع وزارة الزراعة
Adjoint	Zidani M'naouar Ingénieur principal	منور الزيداني مهندس مسؤول
Conseiller	Mme Fatma Larbi Chef de Service à la Coopération internationale Ministère de l'Agriculture	السيدة فاطمة العربي رئيسة قسم التعاون الدولي وزارة الزراعة

UNITED ARAB EMIRATES - EMIRATS ARABES UNIS

الامارات العربية المتحدة

Delegate	Said Mohammed Al-Raqabani Minister of Agriculture and Fisheries	سعيد محمد الرقاباني وزير الزراعة والأسماك
Alternate	Mohammed Abdul Aziz Agricultural Adviser	محمد عبد العزيز مستشار زراعي
Alternate	Abdalla Ben Abdul Aziz Director, Middle Region	عبدالله بن عبد العزيز مدير المنطقة الوسطى
Associate	Waleed Al-Arda Information Officer	وليد العارضة صحفي
Associate	Safooh Hatahet Cooperation and Marketing Advisor	صفوح حتاحت مستشار التعاون والتسويق
Associate	Obaid Juma'a Deputy Director of Plant Production Department	عبيد جمعه نائب مدير دائرة الثروة النباتية

YEMEN ARAB REPUBLIC - YEMEN, REPUBLIQUE ARABE DU

الجمهورية العربية اليمنية

Delegate	Ahmed Ali Al-Hamadani Minister of Agriculture and Fisheries	احمد علي الهمداني وزير الزراعة والثروة السمكية
Alternate	Hassan A. El-Huraibi Permanent Representative of the Yemen Arab Republic to FAO	حسن علي احمد الحربي الممثل الدائم للجمهورية العربية اليمنية لدى منظمة الاغذية والزراعة
Adviser	Yahya A. Al-Barak Director-General of C.P.O.	يحيى البراق مدير عام الجهاز المركزي للتخطيط
Adviser	Moqbil A. Guthaim Director-General Planning and Statistics Ministry of Agriculture	مقبل احمد فثيم مدير عام التخطيط والاقتصاد بوزارة الزراعة

YEMEN, (PEOPLE'S DEMOCRATIC REPUBLIC OF)

جمهورية اليمن الديمقراطية الشعبية

YEMEN, (REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE POPULAIRE DU)

Delegate	Naguib Abdul-Rahman Kudar Deputy Minister of Agriculture and Agrarian Reform	نجيب عبد الرحمن قدار نائب وزير الزراعة والاصلاح الزراعي
Alternate	Abdul-Rahman Moh'd Tarmoon Planning Officer	عبد الرحمن محمد طرمون مشرف تخطيط
Alternate	Anwar Mohamed Khaled Director, Research and Extension Ministry of Agriculture and Agrarian Reform	انور محمد خالد مدير الابحاث والارشاد الزراعي وزارة الزراعة والاصلاح الزراعي
Associate	Hussein Ahmed Said Head of Planning Section Ministry of Agriculture and Agrarian Reform	حسين احمد سعيد رئيس قسم التخطيط وزارة الزراعة والاصلاح الزراعي

OBSERVERS FROM MEMBER NATIONS NOT IN THE REGION
OBSERVATEURS DES ETATS MEMBRES QUI NE SONT PAS DE LA REGION

مراقبون من البلدان الاعضاء من خارج المنطقة

ETHIOPIA - ETHIOPIE

اثيوبيا

Eshetu Debabu, Fore
Foreign Assistance Coordinator

Belachem Zilahun
Alternate Permanent Representative of Ethiopia to FAO

FRANCE - FRANCE

فرنسا

Mlle Mireille Musso
Secrétaire des Affaires Etrangères à la Direction
des Nations Unies et des Organisations Internationales
Ministère des Affaires Etrangères, Paris

Gérard, Viguié
Attaché d'Administration au service des Relations
Internationales, Ministère de l'Agriculture, Paris

TURKEY - TURQUIE

تركيا

Adnan Ozturk
Agricultural Counsellor
Turkish Embassy, Rome

UNITED STATES OF AMERICA - ETATS-UNIS D'AMERIQUE

الولايات المتحدة الاميركية

Roger Sorenson
US Representative to FAO
American Embassy, Rome

William B. Young
Alternate US Representative to FAO
American Embassy, Rome

HOLY SEE - SAINT SIEGE

دولة الفاتيكان

Mgr. Agostino Ferrari-Toniolo
Permanent Observer of Holy See to FAO

PALESTINE LIBERATION ORGANIZATION -

منظمة التحرير الفلسطينية

ORGANISATION DE LIBERATION DE LA PALESTINE

Saad Ghandour
Head of Agricultural Department

سعد غندور

Nimer Hammad
PLO Representative in Italy

نمر حماد

REPRESENTATIVES OF THE UN AND SPECIALIZED AGENCIES
REPRESENTANTS DES NATIONS UNIES ET INSTITUTIONS SPECIALISEES

ممثلى الأمم المتحدة ووكالاتها المتخصصة

ECONOMIC COMMISSION FOR WESTERN ASIA (ECWA)
COMMISSION ECONOMIQUE POUR L'ASIE OCCIDENTALE (CEAO)

اللجنة الاقتصادية لغربي آسيا

Christian de Clercq
First Economic Affairs Officer
Joint ECWA/FAO Agriculture Division, ECWA, Beirut

UNITED NATIONS ENVIRONMENT PROGRAMME (UNEP)
PROGRAMME DES NATIONS UNIES POUR L'ENVIRONNEMENT (PNUE)

صندوق الأمم المتحدة للأنشطة السكانية

A. El-Futaih
Director, Regional Office, Beirut

UNITED NATIONS DEVELOPMENT PROGRAMME (UNDP)
PROGRAMME DES NATIONS UNIES POUR LE DEVELOPPEMENT (PNUD)

برنامج الأمم المتحدة للتنمية

Akram Qursha
Chief, Division for Regional Programme

WORLD FOOD PROGRAMME (WFP)
PROGRAMME ALIMENTAIRE MONDIAL (PAM)

برنامج الأغذية العالمي

B. Azevedo Brito
Deputy Executive Director

M. El-Midani
Director, Resources Management Division

INTERNATIONAL LABOUR ORGANIZATION (ILO)
ORGANISATION INTERNATIONALE DU TRAVAIL (OIT)

منظمة العمل الدولية

Habeed Zoumut
ILO Inter-Regional Adviser on Cooperatives
Beirut

UNITED NATIONS EDUCATIONAL, SCIENTIFIC AND CULTURAL ORGANIZATION (UNESCO)
ORGANISATION DES NATIONS UNIES POUR L'EDUCATION, LA SCIENCE ET LA CULTURE (UNESCO)

منظمة الأمم المتحدة للتربية والعلوم والثقافة

Mahmood Clor
Programme Specialist, Regional Adviser
UNESCO, Paris

WORLD BANK
BANQUE MONDIALE
البنك الدولي

Baelhadj Merghoub
Chief, Agriculture II Division
Europe, Middle East and North Africa, Projects Department, Washington

INTERNATIONAL FUND FOR AGRICULTURAL DEVELOPMENT (IFAD)
FONDS INTERNATIONAL DE DEVELOPPEMENT AGRICOLE (FIDA)

الصندوق الدولي للتنمية الزراعية

Abdel Mohsen Al-Sudeary
President

عبد المحسن السديري ، الرئيس

Abbas Ordoobadi
Assistant President, General Affairs Department

عاس اورد وبادي ، نائب الرئيس

Miss Naima Al-Shayji
Director, External Relations Division

الانسة نعيمة الشيجي ،

Samir Asmar
Project Controller, Asia Division, Project Management Department

سمير اسمر

OBSERVERS FROM INTERGOVERNMENTAL ORGANIZATIONS
OBSERVATEURS DES ORGANISATIONS INTERGOUVERNEMENTALES
مراقبون من المنظمات الحكومية الدولية

AFRO-ASIAN RURAL RECONSTRUCTION ORGANIZATION (AARRO)
ORGANISATION AFRO-ASIATIQUE POUR LA RECONSTRUCTION RURALE (AARRO)

B.S. Minhas
Secretary-General

ARAB CENTRE FOR THE STUDY OF ARID ZONES AND DRY LANDS (ACSAD)
CENTRE ARABE D'ETUDE DES TERRES ARIDES ET NON IRRIGUEES (ACSAD)
المركز العربي لدراسات المناطق الجافة والاراضي القاحلة - دمشق

Mohamed Al-Khash
Director-General

محمد الخش، المدير العام

Farouk Fattal
Secretary and Public Relations

فاروق فتال، علاقات خارجية

INTERNATIONAL OFFICE OF EPIZOOTICS (IOE)
OFFICE INTERNATIONAL DES EPIZOOTIES (OIE)

Ahmed Laaberki
President

ARAB ORGANIZATION FOR AGRICULTURAL DEVELOPMENT (AOAD)
ORGANISATION ARABE POUR LE DEVELOPPEMENT AGRICOLE (OADA)
المنظمة العربية للتنمية الزراعية

Hassan Fahmi Jumah
Director-General

حسن فهمي جمعه، المدير العام

Hussein Mohamed Hassan

حسين محمد حسن

Mohamed Osman Mohamed Salih
Director, Plant Production Department

محمد عثمان محمد صالح

Emara Hashim Emara
Director for Administration
and Financing

ايمارا هاشم ايمارا

Ahmed A. Goueli
Professor and Chairman
Department of Agricultural Economics

احمد فويلي

D.M. Salem
Head of Agricultural Economic Department

د. م. سالم

Abdel Kader Rashed Abou Akkada
Director, Animal Production
Division

عبد القادر راشد ابو عقاده

OBSERVERS FROM NON-GOVERNMENTAL ORGANIZATIONS
OBSERVATEURS DES ORGANISATIONS NON GOUVERNEMENTALES
مراقبون من المنظمات غير الحكومية

FEDERATION OF ARAB AGRICULTURAL ENGINEERS (FAAE)
FEDERATION DES INGENIEURS AGRICOLES ARABES (FIAA)
اتحاد المهندسين الزراعيين العرب

Yahya Bakkour
Secretary-General

WORLD FEDERATION OF TRADE UNIONS (WFTU)
FEDERATION SYNDICALE MONDIALE (FSM)
الاتحاد العالمي لنقابات العمال

Giuseppe Casadei
WFTU Permanent Representative to FAO.

PERSONNEL DE LA FAO

SIEGE DE LA FAO

رئاسة المنظمة

E. Saouma	Directeur général
J. de Meredieu	Sous-Directeur général/DD
S. El-Shishtawy	Chef, DDFN
Y. Salah	Représentant de la FAO (Irak)
J. Chami	Représentant de la FAO (Syrie)
N. Islam	Sous-Directeur général/ES
M.H. Abbas	Adjoint du SDG/ES
M.R. El-Ghonemy	Chef, ESHI
A.K. Binder (Mme)	Chef, ESCH
A.W. Cortas	Groupe Proche-Orient, ESPP
A.S. Kauser	ESCP
R.N. Griffiths	Directeur, AGA
A. Qureshi	AGA
A. Bozzini	Chef, AGPC
W. Tahir	AGPC
A. Al-Jaff	Chef, AGON
A. Hafiz	Ex-Directeur de projet

Bureau régional pour le Proche-Orient

SALAH JUM'A	Sous-Directeur général et Représentant régional pour le Proche-Orient
YEHIA GHANNAM	Chargé de liaison principal, NECP

Secrétariat de la Conférence

K.A. SABET	Secrétaire de la Conférence
A. SHUMAN	Chargé des rapports
M. GAIEB	Chargé d'information

En collaboration avec la Division de la Conférence, du Conseil et du Protocole, et la Division des publications du Département des Affaires générales et de l'Information.

LISTE DES DOCUMENTS

NERC/81/1	Ordre du jour provisoire
NERC/81/1 a)	Ordre du jour annoté
NERC/81/2	Rapport sur les activités de la FAO dans la région du Proche-Orient et sur la suite donnée aux recommandations de la quatorzième Conférence régionale
NERC/81/3	Incidences régionales des mesures internationales visant à renforcer la sécurité alimentaire mondiale
NERC/81/4	Perspectives d'accroissement de la production animale dans la région
NERC/81/5	Examen et suivi au niveau régional des mesures découlant du Plan d'action de la Conférence mondiale sur la réforme agraire et le développement rural (CMRADR)
NERC/81/6	Examen des organes régionaux et rapport sur les réunions qu'ils ont tenues durant l'exercice biennal
NERC/81/7	Coopération régionale dans le domaine des cultures vivrières de plein champ
NERC/81/8	Représentation de la région auprès du Groupe consultatif de la recherche agricole internationale (GCRAI)
NERC/81/INF/1	Note d'information
NERC/81/INF/2/REV.2	Calendrier provisoire des travaux
NERC/81/INF/3	Journée mondiale de l'alimentation
NERC/81/INF/4	Projets régionaux, activités en cours et nouvelles propositions
NERC/81/INF/5	Liste provisoire des documents
NERC/81/INF/6	Liste provisoire des délégués et observateurs
NERC/81/CONF/1	Déclaration de M. Edouard Saouma, Directeur général de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture
NERC/81/CONF/2	Déclaration de M. SALAH JUM'A, Sous-Directeur général, Représentant régional pour le Proche-Orient

DECLARATION DU DIRECTEUR GENERAL

Monsieur le Président,
Messieurs les Ministres, Mesdames et Messieurs les Chefs de délégation et délégués,
Mesdames, Messieurs,

Je tiens tout d'abord à féliciter chaleureusement Son Excellence Mohammed Saïd El Raqabani, Ministre de l'agriculture et des pêches des Emirats arabes unis, élu à l'unanimité Président de cette quinzième Conférence régionale pour le Proche-Orient. Convaincu qu'il saura parfaitement régler et coordonner vos travaux, je lui souhaite les plus brillants succès.

Je tiens également en cette occasion à rendre hommage au Gouvernement des Emirats arabes unis, qui déploie tant d'efforts au service de l'agriculture et du développement dans le monde, sous la direction éclairée de Son Altesse le Cheik Zayed ben Sultan Al Nahyan.

Monsieur le Président,

Votre réunion se tient en une conjoncture difficile, marquée par des crises économiques, politiques et agricoles presque insurmontables; inflation galopante, chômage généralisé, stagnation économique, déséquilibre des balances des paiements et pénurie aiguë d'énergie font désormais partie de notre vie quotidienne, et le Proche-Orient n'est pas épargné.

En outre, l'alimentation et l'agriculture mondiales sont dans un état très précaire et assaillies par toutes sortes de difficultés. La situation agricole a empiré en 1980, et la production céréalière a baissé de 48 millions de tonnes par rapport à 1979. Pour la deuxième année de suite, cette production est inférieure aux besoins mondiaux. Il a donc fallu puiser dans les stocks, qui sont tombés au cours de la campagne actuelle (1980/81) à 14 pour cent seulement de la consommation mondiale annuelle, alors qu'il faudrait au moins 17 à 18 pour cent pour assurer la sécurité alimentaire. Selon les estimations de la FAO, la production céréalière mondiale devrait augmenter de 8 pour cent en 1981 pour qu'il soit possible de satisfaire la demande croissante et de reporter les stocks au niveau de sécurité.

D'un autre côté, les besoins d'importations céréalières des pays en développement ne cessent d'augmenter. Ils sont estimés à 95 millions de tonnes pour 1981, contre 50 millions de tonnes seulement en 1975. Depuis un an, les prix à l'exportation ont augmenté de 7 pour cent pour le blé, de 21 pour cent pour le maïs et de 25 pour cent pour le riz.

L'économie mondiale se ressent de cet état de choses, dont les effets sont particulièrement lourds pour les pays en développement non exportateurs de pétrole. A la fin de l'année dernière, leur dette atteignait le chiffre effarant de quelque 280 milliards de dollars, soit les trois quarts de la valeur de leurs exportations annuelles, et deux fois plus que sept ans auparavant. Actuellement, le service de la dette absorbe jusqu'à 20 pour cent de leurs recettes d'exportation. En outre, ces pays dépendent essentiellement de leurs exportations de produits agricoles; or, dans leur commerce avec les pays développés, ils continuent à pâtir d'une grave détérioration des termes de l'échange, de l'instabilité des marchés des produits et des politiques protectionnistes qui limitent leurs recettes d'exportation.

Qui plus est, le monde connaît actuellement une effroyable explosion démographique: le nombre de bouches à nourrir augmente de 80 millions chaque année. A la fin du siècle, la planète comptera 6,3 milliards d'habitants, dont la plupart dans les pays pauvres.

Aux effets de la crise s'ajoutent ceux de nombreuses et très graves catastrophes naturelles ou provoquées par l'homme. Il y a aujourd'hui dans le monde 9 millions de réfugiés à nourrir, dont 5 millions en Afrique. On estime qu'ils auront besoin en 1981/82 de 2 millions de tonnes d'aide alimentaire, d'un coût total de plus de 900 millions de dollars.

La situation s'est aggravée en Afrique, où 28 pays souffrent de pénuries alimentaires aiguës parce que la production de vivres a été mauvaise deux années de suite. La production alimentaire par habitant dans cette région a diminué de 10 pour cent depuis dix ans, et les niveaux nutritionnels tendent à baisser dans de nombreux pays.

Alors que la situation nutritionnelle mondiale s'aggrave, l'objectif annuel minimum fixé dès 1974 par la Conférence mondiale de l'alimentation - l'équivalent de 10 millions de tonnes de céréales - pour l'aide alimentaire n'est toujours pas atteint. De toute évidence, il faut revoir ce chiffre en fonction de l'évolution récente et des besoins d'aide alimentaire des pays en développement. Nous estimons que l'objectif minimum devrait se situer entre 17 et 18,5 millions de tonnes de céréales d'ici 1985.

La Réserve alimentaire internationale d'urgence devait disposer chaque année de 500 000 tonnes de céréales que le PAM devait administrer sur une base entièrement multilatérale. Or, non seulement cet objectif n'est pas encore atteint, mais à l'heure actuelle le PAM ne peut disposer librement que de 52 000 tonnes.

Devant de tels chiffres, assortis d'aussi sombres prévisions pour l'avenir immédiat, il fallait alerter la conscience mondiale et sonner l'alarme. C'est ce qui a été fait à plusieurs reprises à la FAO, à l'ECOSOC et à l'Assemblée générale des Nations Unies.

Il fallait aussi agir concrètement. C'est pourquoi j'ai proposé au FMI de créer un mécanisme alimentaire pour financer les importations céréalières des pays à faible revenu et à balance des paiements déficitaire. La direction du FMI a trouvé ma proposition très intéressante et l'étudie avec soin.

J'ai présenté au Comité des politiques et programmes d'aide alimentaire du PAM une autre proposition relative à la RAIU. Il s'agit de demander aux donateurs de prendre l'engagement, dans une Convention ayant force obligatoire, qui les lierait pour une période initiale de trois ans, de fournir chaque année 500 000 tonnes de céréales à la Réserve. Ainsi la RAIU sera établie sur une base permanente, comme le demandent les pays en développement. J'ai présenté ces propositions au Conseil des ministres du Fonds international de développement de l'OPEP qui s'est réuni à Vienne les 30 et 31 janvier 1981, et j'ai suggéré que les pays de l'OPEP acheminent par l'intermédiaire de ce Fonds leur première contribution à la RAIU.

Le Conseil des ministres a bien accueilli ma suggestion et a décidé de la transmettre au Conseil d'administration du Fonds, qui doit se réunir en mai et juin de cette année et prendre alors une décision définitive. Il faut signaler avec reconnaissance que le Gouvernement algérien a déjà promis une contribution de 500 000 dollars à la RAIU.

J'ai tenu à vous informer de tout cela dans l'espoir que vous plaideriez auprès de vos gouvernements la cause des innombrables pauvres et nécessiteux de ce monde qui, sans aide, seraient condamnés à mourir de faim.

La situation agricole du Proche-Orient a fait quelques progrès en 1980 par rapport à 1979, et la situation nutritionnelle s'y est améliorée plus vite que dans le passé et a évolué d'une manière plus favorable que dans d'autres régions.

Malgré tout, les niveaux nutritionnels restent très inégaux d'un pays à l'autre, et le commerce régional des produits alimentaires accuse un gros déficit. Les importations de vivres ont coûté à la région près de 12 milliards de dollars en 1979. Elles ont porté sur tous les types de produits alimentaires: céréales (même le riz, dont le Proche-Orient était autrefois exportateur), sucre, viande, graines oléagineuses, matières grasses et produits laitiers.

Selon les prévisions, les importations céréalières de la région passeront de 18 millions de tonnes par an aujourd'hui à 47 millions de tonnes en l'an 2000, et son taux d'autosuffisance en céréales tombera de 81 à 65 pour cent si les tendances actuelles de la production demeurent inchangées.

La sécheresse dans le Maghreb et en Somalie, ainsi que le grand nombre de réfugiés dans divers pays de la région sont incontestablement de graves causes de préoccupation.

Malheureusement, l'exode rural et l'émigration vers d'autres pays de la région se poursuivent et même s'aggravent: dans certaines zones l'agriculture est à l'abandon et les projets en cours sont négligés.

Enfin, un fait est indéniable: dans plusieurs pays du Proche-Orient, les plans de développement n'attribuent pas une place suffisante à l'agriculture et les investissements dans ce secteur sont encore insuffisants.

Il faut, hélas! reconnaître que dans plusieurs pays de la région les résultats si longtemps attendus des projets d'irrigation et de bonification des terres tardent à se faire sentir, bien qu'il existe un vaste potentiel de développement agricole. J'espère que chacun des pays de la région établira sa propre stratégie de développement agricole; ces stratégies devront prévoir la continuité de l'exécution des projets pour garantir que l'on aboutira aux résultats voulus.

Dans tous les plans et programmes il ne faut jamais oublier que la pierre angulaire du développement est l'homme, l'homme dont le travail est à la base de toute agriculture. Qui dit progrès de l'agriculture dit agriculteurs capables. Il est donc capital d'accorder suffisamment d'attention aux paysans et de leur assurer un traitement équitable. En particulier, les politiques de prix doivent les stimuler et leur garantir un juste revenu.

Monsieur le Président,

Dans ce tableau navrant de la situation internationale et régionale de l'alimentation et de l'agriculture, quelques touches plus claires autorisent un certain optimisme.

Je pense en particulier aux résolutions contenues dans la déjà célèbre Déclaration de La Mecque, aboutissement du troisième Sommet islamique qui a réuni quelque 40 pays du 25 au 28 janvier 1981. Cette Déclaration affirme énergiquement la ferme résolution des nations islamiques de combattre la pauvreté dont certains pays souffrent encore. A cet effet, on prendra des mesures pour promouvoir la coopération économique, accélérer l'expansion des pays les moins avancés et rationaliser les politiques de développement tout en s'efforçant de maintenir l'équilibre entre prospérité matérielle et progrès spirituel.

Le Sommet de La Mecque a également insisté pour que le capital de la Banque islamique de développement, à savoir 2 milliards de dinars islamiques, soit entièrement souscrit.

Dans le même esprit, le Sommet arabe qui s'est tenu à Amman en novembre 1980 a décidé d'allouer 5 milliards de dollars au développement économique et social du monde arabe. La majorité des nations du Proche-Orient sont membres du FIDA, dont le Conseil a décidé de reconstituer la provision pour laquelle un objectif de 1,5 milliard de dollars a été fixé. Ce conseil accorde la priorité aux crédits destinés à des projets en faveur des petits exploitants et du développement rural.

Rôle de la FAO dans la promotion des investissements agricoles dans la région du Proche-Orient

Tout ce qui précède montre qu'en principe il existe d'abondantes ressources financières pour le développement économique et social du Proche-Orient, qui a la chance d'être doté de très nombreux fonds et institutions s'occupant de développement économique et social.

Cependant, l'agriculture ne reçoit toujours pas sa juste part des capitaux investis par ces fonds, comme le montre une simple comparaison avec la politique de la Banque mondiale, qui alloue environ 35 pour cent de ses ressources financières au développement agricole, ou celle de la CEE, où cette proportion atteint 40 pour cent. Il faut espérer que, sur les ressources disponibles dans la région, l'agriculture recevra une part qui soit à la mesure de sa fonction vitale.

Il importe également d'identifier des projets agricoles et de les élaborer dans le détail, jusqu'à ce qu'ils soient prêts à être financés et exécutés. Avec ses trente ans d'expérience dans ce domaine, la FAO est capable d'aider les pays de la région d'une manière efficace et dans les meilleures conditions.

En fait, l'Organisation a d'ores et déjà conclu des accords avec le Fonds arabe pour le développement économique et social ainsi qu'avec l'autorité arabe pour les investissements et le développement agricoles. Nous préparons des accords analogues avec la Banque islamique de développement et d'autres fonds arabes de développement. Aux termes de ces accords, le Centre d'investissement de la FAO a fait des études détaillées de projets agricoles en Egypte, en République démocratique populaire du Yémen, en République arabe du Yémen, au Soudan, au Maroc et en Somalie. Ces projets ont tous été approuvés et présentés aux fins de financement et d'exécution. Rappelons que, de sa création à 1980, le Centre d'investissement de la FAO a préparé des études de faisabilité détaillées pour 406 projets de développement agricole appelant des investissements de l'ordre de 18 milliards de dollars.

En outre, nous collaborons avec l'Organisation arabe pour le développement agricole, le Fonds international de développement agricole, la Conférence des ministres arabes de l'agriculture des Etats du golfe et de la péninsule Arabique, ainsi qu'avec la Banque mondiale pour attirer des investissements agricoles dans les pays du Proche-Orient. L'Organisation pourrait encore étendre ce genre d'activité, et elle est disposée à harmoniser ses programmes avec ceux des institutions régionales, comme elle l'a déjà fait dans le passé. C'est ainsi qu'ont pu être obtenues les très précieuses réalisations du Programme de coopération FAO/Proche-Orient dont je voudrais vous dire quelques mots.

Programme de coopération FAO/Proche-Orient

Monsieur le Président,

Le Programme de coopération FAO/Proche-Orient, créé en 1975, représente un exemple éclatant de coopération sérieuse et de travail fécond associant les pays d'une même région, tout en illustrant l'assistance matérielle que les pays prospères peuvent fournir à leurs voisins moins favorisés. A ce propos, je tiens à exprimer à tous les pays donateurs ma reconnaissance personnelle pour les apports concrets qu'ils fournissent depuis cinq ans.

Je ne puis m'étendre sur ce programme et ses réalisations. Vous trouverez certaines indications dans une brochure récente qui a été distribuée à tous les délégués. Je me contenterai donc ici de quelques mots. Les 29 millions de dollars promis au Programme de coopération ont permis de financer 29 projets, dont 7 de caractère régional et 22 au niveau des pays. La somme tout entière est déjà intégralement affectée, et il n'est maintenant plus possible de répondre à de nouvelles demandes, bien que l'Organisation ait reçu plus de 200 propositions et idées de projets dont le coût est estimé à des centaines de millions de dollars.

La quatorzième Conférence régionale s'est félicitée des progrès réalisés dans l'exécution des projets au titre du Programme et a exprimé l'espoir que les donateurs continueraient à verser des contributions, si possible même plus généreuses encore, permettant de répondre aux besoins du développement agricole et rural des pays de la région, d'autant plus qu'il s'agit d'activités de longue haleine, dont les fruits se font attendre et qui, par conséquent, nécessitent un soutien prolongé.

Je suis certain que les pays donateurs et bénéficiaires souhaitent sincèrement que le programme se poursuive et se développe. En effet, il est non seulement la pierre angulaire du progrès agricole dans la région, mais aussi, ce qui est tout aussi important, un exemple réussi d'action commune et de coopération régionale. Rappelons qu'étant donné les taux actuels d'inflation, il faudra doubler les contributions pour assurer la continuité et l'efficacité de ce noble programme et maintenir le volume de ses services et de ses réalisations.

Enfin, n'oublions pas qu'au cours des cinq prochaines années les ressources financières dont dispose le PNUD pour l'assistance technique aux pays du Proche-Orient diminueront. Il faudra donc que les pays prospères de la région compensent cette perte en subventionnant les programmes de développement et d'assistance technique de ceux qui sont moins favorisés. D'où la grande importance du Programme de coopération FAO/Proche-Orient.

Décentralisation de l'action à l'échelon des pays

Un acquis très important de la FAO est la décentralisation de la gestion et des opérations au niveau des pays.

La décentralisation n'est plus un simple slogan répété de temps à autre à l'occasion des conférences et réunions de la FAO, mais bien une réalité vivante. En effet, la FAO a créé de nombreuses missions et a maintenant une soixantaine de représentants dans les pays en développement, dont 11 dans la région (Soudan, Liban, Syrie, Iraq, Mauritanie, Egypte, Somalie, République arabe du Yémen, République démocratique populaire du Yémen, Pakistan et Afghanistan). Et elle a toujours accueilli favorablement les demandes des pays de la région qui souhaitent accueillir une représentation de la FAO.

Les représentants de la FAO ont de nouvelles responsabilités et ils sont maintenant habilités à décider de questions qui autrefois devaient être soumises au siège de Rome. Ils sont désormais chargés d'identifier et de préparer des projets agricoles, de surveiller leur exécution et de fournir un appui aux experts et consultants: la décentralisation a ainsi beaucoup progressé à la FAO, ce qui lui permet de mieux aider les Etats à retirer le maximum de profit des programmes qu'elle exécute.

Monsieur le Président,

A ce propos, j'ai un mot à dire sur une question qui nous tient à coeur à tous, l'utilisation de l'arabe à la FAO. Depuis la treizième Conférence régionale de 1976, le Règlement général de l'Organisation a été amendé pour élargir l'emploi de l'arabe dans l'Organisation, de sorte que l'utilisation de cette langue a au moins triplé. L'arabe a enfin pleinement acquis droit de cité et a désormais le même statut que les autres langues utilisées dans notre grande Organisation internationale.

L'emploi de l'arabe continue à progresser graduellement pour toutes les activités, dans les limites des crédits budgétaires et grâce aux contributions volontaires et à l'appui de certains pays arabes qui méritent nos remerciements les plus sincères.

Monsieur le Président.

Je me limiterai à ce bref exposé des activités et programmes de la FAO pour laisser la parole à M. Salah Jum'a, Sous-Directeur général pour le Proche-Orient, qui pourra parler de façon plus détaillée des programmes et projets qui vous intéressent.

Monsieur le Président,
Mesdames, Messieurs,

L'idéal en vue duquel les Etats Membres et la FAO unissent leurs efforts est d'affranchir l'humanité de la faim et de la malnutrition. Nous luttons donc de toutes nos forces pour éliminer la faim de la face du monde. Tâche énorme s'il en fut - mais qui répond aux aspirations des peuples de la région à laquelle nous appartenons tous et qui est si chère à nos coeurs. Pour y parvenir, nous devons travailler avec courage et détermination à une politique régionale de développement et de coopération. La preuve la plus éclatante de notre détermination est la Conférence régionale qui s'ouvre aujourd'hui et

qui réunit les experts les plus éminents de la planification et des politiques agricoles dans la région. Mon optimisme pour l'avenir s'appuie sur votre adhésion au principe de la coopération régionale dans les secteurs de l'agriculture et du développement rural et sur votre ferme volonté de donner à cette coopération une expression concrète sous forme de projets nationaux et régionaux.

L'Organisation que j'ai l'honneur de diriger est prêts à mettre toutes ses ressources à votre service et à coopérer avec vos gouvernements pour exécuter des projets et programmes de développement agricole. Nous pourrons ainsi poursuivre notre grand combat contre la faim, la malnutrition, la misère et le besoin, et envisager l'avenir avec confiance et optimisme.

Pour conclure, Monsieur le Président, en fils fidèle de cette région à laquelle j'ai l'honneur d'appartenir, permettez-moi de vous remercier de votre confiance qui m'est si précieuse et de votre appui qui ne s'est jamais démenti. Je forme des vœux pour le plein succès de vos travaux. La paix soit avec vous.

DECLARATION DU SOUS-DIRECTEUR GENERAL, REPRESENTANT REGIONAL POUR LE PROCHE-ORIENT

Monsieur le Président,
Messieurs les Ministres,
Mesdames et Messieurs les Chefs de délégation et délégués,
Mesdames, Messieurs,

Je voudrais tout d'abord, si vous me le permettez, féliciter Son Excellence Saïd El-Raqabani, Ministre de l'agriculture et des pêches des Emirats arabes unis, qui vient d'être élu à l'unanimité Président de la Conférence régionale, et lui présenter tous mes vœux de succès dans ses hautes fonctions.

Contrairement aux usages et aux règles applicables aux Conférences régionales de la FAO, la présente Conférence se tient à une date et en un lieu différents de ce qui était prévu à l'origine, et ce pour des raisons indépendantes de notre volonté. Toutefois, l'élite de l'agriculture des pays de la région est réunie ici aujourd'hui, ce qui montre bien l'importance attachée par les gouvernements du Proche-Orient à la coopération régionale en matière de développement agricole et confirme qu'ils considèrent la FAO comme le cadre approprié pour instaurer une coopération féconde entre les pays de la région. Je me joins donc au Secrétaire général pour vous souhaiter la bienvenue et vous présenter tous mes vœux de succès.

Le Bureau régional du Proche-Orient traverse une période transitoire qui pourra être plus ou moins longue selon les événements à venir. Quoi qu'il en soit, nous n'épargnerons aucun effort pour que les activités de poursuivent comme par le passé. Nous espérons même les élargir et les améliorer.

L'installation du bureau régional au Siège de l'Organisation, aux côtés des autres départements et divisions, facilite les contacts entre le bureau et ces autres services. Elle permet également d'exécuter de façon plus efficace et plus rapide les programmes prévus pour la région du Proche-Orient dans le cadre général du Programme de travail et budget de la FAO.

Monsieur le Président,

L'écho de la déclaration claire et sincère que vient de prononcer le Directeur général résonne encore dans cette salle. Vous serez certainement d'accord avec moi pour estimer que cette déclaration doit être la pierre angulaire de vos délibérations pendant la Conférence.

Le Directeur général a évoqué plusieurs questions en me laissant le soin d'en traiter certaines autres. Je vais essayer de ne pas vous surcharger de détails, mais, dans certains cas, je devrai insister plus longuement sur les diverses questions liées entre elles qui vous intéressent.

Le Directeur général a parlé de la situation mondiale de l'alimentation et de l'agriculture, en insistant sur la gravité de cette situation qui se dégrade avec le temps malgré des redressements temporaires. De toute évidence, cette situation aura des conséquences graves qui ne pourront être évitées qu'au prix d'une action internationale conjointe dans le cadre de laquelle toutes les activités et tous les efforts seront coordonnés et concertés.

Au niveau régional, la situation est moins critique et ce grâce à l'amélioration relative de la production céréalière dans certains pays de la région l'année dernière. Cette constatation assez rassurante ne doit cependant pas nous faire oublier que la production des cultures pluviales de céréales de la région est malheureusement conditionnée par les précipitations dont le niveau et la répartition varient d'une année à l'autre.

En outre, malgré cette amélioration temporaire de la situation alimentaire dans la région, la valeur de ses importations alimentaires s'accroît d'année en année à mesure qu'augmentent les prix dans les pays exportateurs, les frets maritimes et les dépenses de transport terrestre, sans parler de l'inflation et des fluctuations brutales des changes.

Si ces importations ne constituent pas un fardeau insupportable pour les pays exportateurs de pétrole de la région, la situation est diamétralement opposée dans d'autres pays où elles font peser une lourde charge financière sur la balance des paiements.

Il est, certes, regrettable que la situation risque de continuer de se dégrader pendant de nombreuses années encore si le développement agricole de ces pays reste trop lent.

Ayant ainsi évoqué la situation alimentaire dans la région, j'en viens à une autre question qui lui est étroitement liée: celle de la sécurité alimentaire. Toutefois, je voudrais d'abord préciser ce que signifie "sécurité alimentaire".

Au niveau de la région - en particulier les pays arabes - l'expression de "sécurité alimentaire" signifie que la production agricole, animale et végétale permet d'atteindre ou presque l'autosuffisance; en conséquence, on entend par projets de sécurité alimentaire dans ces pays des projets agricoles qui aboutissent à un accroissement de la production et du taux d'autosuffisance.

Pour la FAO, la sécurité alimentaire est "la garantie pour tout pays de disposer à tout moment d'approvisionnements suffisants, grâce à la production locale ou aux importations" et les projets de sécurité alimentaire sont des projets concernant la création de réserves alimentaires nationales conformément à l'Engagement international sur la sécurité alimentaire mondiale.

Il serait donc souhaitable que vous ne perdiez pas de vue la différence entre ces deux conceptions de la sécurité alimentaire afin d'éviter toute ambiguïté lorsque vous discuterez de la question.

Cette importante question est traitée dans le document "Incidences régionales des mesures internationales visant à renforcer la sécurité alimentaire mondiale" qui vous sera présenté en temps voulu.

Il va sans dire que le préalable fondamental pour assurer la sécurité alimentaire est de renforcer la capacité nationale à produire les principales denrées alimentaires dans les pays en développement de la région et d'accélérer sa croissance. La FAO s'est toujours préoccupée, même avant qu'il soit question de sécurité alimentaire, de renforcer et de promouvoir les programmes et projets régionaux de production agricole.

On peut citer comme exemple le projet régional concernant les cultures vivrières de plein champ qui a été un élément fondamental de l'excellente coopération entre la FAO, les organismes d'assistance et les Etats Membres de la région Proche-Orient.

C'est sur la base des résultats de ce projet qui sont indiqués dans le document NERC/81/7 et en raison de la nécessité de poursuivre la coopération dans la région que l'on a proposé de créer un système régional permanent qui sera alimenté par les contributions des donateurs de la région et englobera diverses activités, notamment des réseaux de recherche et de formation, le transfert des technologies améliorées, la fourniture de semences et d'équipement et l'échange d'informations techniques. Nous espérons que cette proposition bénéficiera de votre approbation et de votre appui.

Suite donnée aux résolutions et recommandations de la CMRADR

La Conférence mondiale sur la réforme agraire et le développement rural, qui s'est tenue au Siège de la FAO pendant l'été 1979, a, entre autres résultats importants, reconnu le rôle de pointe que doit jouer la FAO dans le domaine de la réforme agraire et du développement rural parmi les institutions spécialisées des Nations Unies.

Le rôle de pointe qui lui était ainsi confié a naturellement amené la FAO à réorienter profondément ses programmes et priorités, acquérant d'ailleurs de ce fait une dimension plus vaste.

La Conférence mondiale, tout en confiant à la FAO cette tâche majeure et ce rôle de pointe, a demandé instamment aux divers pays, dans la Déclaration de principes et le Programme d'action adoptés à l'unanimité, de prendre les dispositions nécessaires pour prévoir dans leurs plans de développement des mesures de surveillance et d'évaluation des programmes de réforme agraire et de développement rural. La FAO est, bien entendu, prête à fournir son assistance et son concours aux pays dans ce domaine.

L'appui apporté par le Directeur général à la création de centres régionaux de développement rural devrait encourager la région à prendre les dispositions requises pour créer un centre de ce genre pour le Proche-Orient. Nous espérons que vous accorderez toute votre attention à cette question en étudiant le document qui vous sera soumis et qui s'intitule "Examen et suivi au niveau régional des mesures découlant du programme d'action de la CMRADR".

Situation de l'agriculture dans la région

Le principal trait caractéristique de l'agriculture dans la région est la faiblesse de la superficie cultivée par rapport à d'autres régions. En effet, la superficie cultivée ne représente que 6 pour cent du total des terres, dont la majeure partie sont arides ou semi-arides.

C'est peut-être le manque de terres cultivables qui explique l'écart considérable entre la production et la consommation dans la région, écart qui augmente encore en raison du taux exceptionnellement élevé de l'expansion démographique qui dépasse ceux des autres régions.

L'accroissement ininterrompu de la population et l'augmentation de la consommation alimentaire qu'il entraîne sont sans doute à l'origine de la tendance à cultiver des céréales, notamment du blé, sur des terres marginales qu'il vaudrait mieux utiliser comme pâturages naturels.

Malheureusement, une telle exploitation permanente de ces terres aboutit à une dégradation constante de la productivité qui contribue fortement à l'instabilité de la production et à la baisse rapide du rendement des terres pastorales. L'utilisation considérable de machines agricoles a sans aucun doute favorisé les empiètements sur les pâturages qui se sont progressivement transformés en désert.

Bref, les activités de ce genre aboutissent à un gaspillage de travail et de capital, à la destruction des pâturages naturels et à l'accélération de la désertification par suite de l'intervention humaine. Ayant ainsi parlé des pâturages naturels qui se dégradent dans la région parce qu'ils sont mis en culture ou soumis à un pacage non contrôlé parfois appelé surpâturage, nous en arrivons à la question de la production animale. Je n'ai pas l'intention d'en parler longuement maintenant, car cette question fait l'objet d'un document spécial (NERC/81/4) qui vous est soumis pour débat et ultérieurement recommandations. Ce document présente une évaluation de la situation actuelle et des propositions de stratégies pour le développement et la coopération régionale en vue d'améliorer le cheptel et les ressources fourragères au niveau régional, ainsi que des indications concernant les institutions nécessaires pour appliquer cette stratégie. Nous sommes certains que vous lui accorderez toute l'attention requise.

L'agriculture de la région est également caractérisée par le fait qu'elle est directement conditionnée par les précipitations. En effet, les cultures pluviales et les cultures sèches occupent 60 pour cent des terres agricoles dans la région. Il va sans dire que les sécheresses qui frappent périodiquement certaines zones et l'irrégularité des précipitations qui sont souvent mal réparties dans le temps et dans l'espace constituent des facteurs négatifs qui rendent la production précaire.

Etant donné que les cultures irriguées de produits alimentaires, et en particulier de blé, sont très limitées, il est difficile d'introduire la technologie agricole moderne, notamment les semences améliorées et les engrais chimiques. C'est pour cette raison que la productivité de la culture du blé sur les terres irriguées ne s'est guère améliorée.

Il n'est pas inutile d'indiquer ici que, dans certains pays de la région, le morcellement des terres freine aussi l'adoption de techniques modernes pour la culture du blé.

Au Proche-Orient, comme d'ailleurs dans d'autres régions, une proportion importante de la production des cultures vivrières de plein champ est perdue pendant la croissance, la récolte et après récolte et ce pour les raisons suivantes:

1. Mauvais choix de pesticides et de produits chimiques pour lutter contre les maladies et/ou utilisation de ces produits au mauvais moment;
2. Manque de soin pendant les opérations de récolte;
3. Manque d'efficacité des moyens de transport et d'entreposage après la récolte.

Identifier ces causes est naturellement la première chose à faire pour déterminer les meilleurs moyens de les faire disparaître et de corriger leurs répercussions négatives sur la production du point de vue de la quantité comme de la qualité.

En raison du milieu et du climat, il est difficile d'augmenter fortement la superficie des cultures sèches dans la région et il n'est donc guère concevable d'accroître la production par ce moyen. En conséquence, il est nécessaire de chercher d'autres solutions, principalement sous forme d'une expansion verticale de la production, car il faut, sur les terres non irriguées, modifier les pratiques culturelles traditionnelles et améliorer les méthodes de conservation des sols afin de prévenir l'érosion, maintenir le taux d'humidité et bien utiliser les facteurs de production appropriés.

Il sera également nécessaire d'abandonner le système de la jachère pratiqué sur les terres non irriguées en cultivant certaines variétés de légumineuses et de plantes fourragères qui s'adaptent bien au sol, au climat et au niveau des précipitations.

Si l'expansion horizontale de la production est assez difficile sur les terres non irriguées, elle est à la fois possible et rentable sur les terres irriguées à condition d'être accompagnée par un bon aménagement de l'irrigation et du drainage et par l'adoption de méthodes d'irrigation parfaitement adaptées au sol, au climat, au type de culture et aux ressources hydriques.

A ce propos, une enquête régionale sur les ressources en terres et en eaux a été organisée en vue d'aider les pays de la région à établir des plans d'amélioration. Une étude régionale a également été effectuée pour évaluer les zones offrant un potentiel élevé d'expansion de la production agricole sans irrigation. Cette étude vise à identifier les méthodes permettant d'améliorer la productivité. Elle est complétée par des cartes aéro-écologiques à employer pour organiser une bonne utilisation des terres. Citons également, parmi les objectifs du projet régional exécuté par l'Organisation l'utilisation rationnelle des eaux grâce à la recherche appliquée et à des mesures pratiques ainsi qu'une meilleure culture des terres arides grâce à l'application de bonnes méthodes de conservation et d'aménagement des terres et des eaux. Il convient également de mentionner que les activités

relevant du projet régional sont exécutées dans la région par l'intermédiaire de diverses institutions nationales qui sont chargées d'exécuter sous contrat les plans de travail et programmes de terrain approuvés. Diverses études ont également été entreprises; citons, entre autres, une importante étude des ressources hydriques communes aux Etats du golfe et de la péninsule Arabique.

Stratégie du développement agricole dans la région

Il n'est pas facile d'élaborer une stratégie générale du développement agricole applicable à tous les pays de la région, car ceux-ci sont très divers du point de vue de l'environnement, du climat et aussi des conditions sociales et économiques.

Il ne devrait cependant pas paraître impossible de mettre au point une telle stratégie, car l'agriculture, ainsi que les peuples des divers pays de la région présentent beaucoup de points communs. En outre, le développement agricole rencontre des difficultés et obstacles presque identiques dans ces pays, bien que les moyens de les surmonter ne soient pas toujours les mêmes.

Pour élaborer une stratégie agricole dans la région, il faut avant tout tenir compte de la nécessité d'atteindre deux objectifs complémentaires: en premier lieu, améliorer quantitativement et qualitativement la production agricole et, en deuxième lieu, accroître les revenus des populations rurales (dont la majorité vit directement ou indirectement de l'agriculture), relever leur niveau de vie et leur fournir les services indispensables.

Pour atteindre ces deux objectifs, la stratégie du développement agricole devrait comporter les éléments suivants:

1. Il faudrait donner la priorité au secteur agricole dans les plans de développement général et attribuer à ce secteur des ressources suffisantes, d'origine nationale ou extérieure;
2. Les lois de réforme agraire devraient avoir pour principal objectif d'assurer une répartition plus équitable des revenus;
3. Il faudrait mettre en place une législation et des infrastructures propres à l'utilisation optimale des ressources naturelles (terres et eaux);
4. Il faudrait adopter des politiques de développement rural intégré;
5. Il faudrait offrir des stimulants directs ou indirects aux producteurs;
6. Il faudrait fournir des biens de production agricole appropriés à des prix raisonnables;
7. Il faudrait former du personnel technique dans des domaines tels que la recherche appliquée, les services agricoles, la formation et la vulgarisation agricoles;
8. Il faudrait accroître la production de viande blanche (volaille et poisson).

Monsieur le Président,

C'est seulement à l'occasion des conférences régionales qui ont lieu tous les deux ans que j'ai l'honneur de prendre la parole devant les dirigeants les plus éminents de l'agriculture de la région Proche-Orient. Mais, comme la quatorzième Conférence régionale a eu lieu il y a plus de deux ans, en septembre 1978, je me suis permis de dépasser un peu le temps qui m'était imparti, ce que je n'aurais jamais osé faire si je n'avais pas été certain de pouvoir compter sur la générosité et la patience fraternelles de ceux qui sont réunis ici.

Permettez-moi de vous remercier encore et de vous souhaiter un plein succès dans vos travaux.

